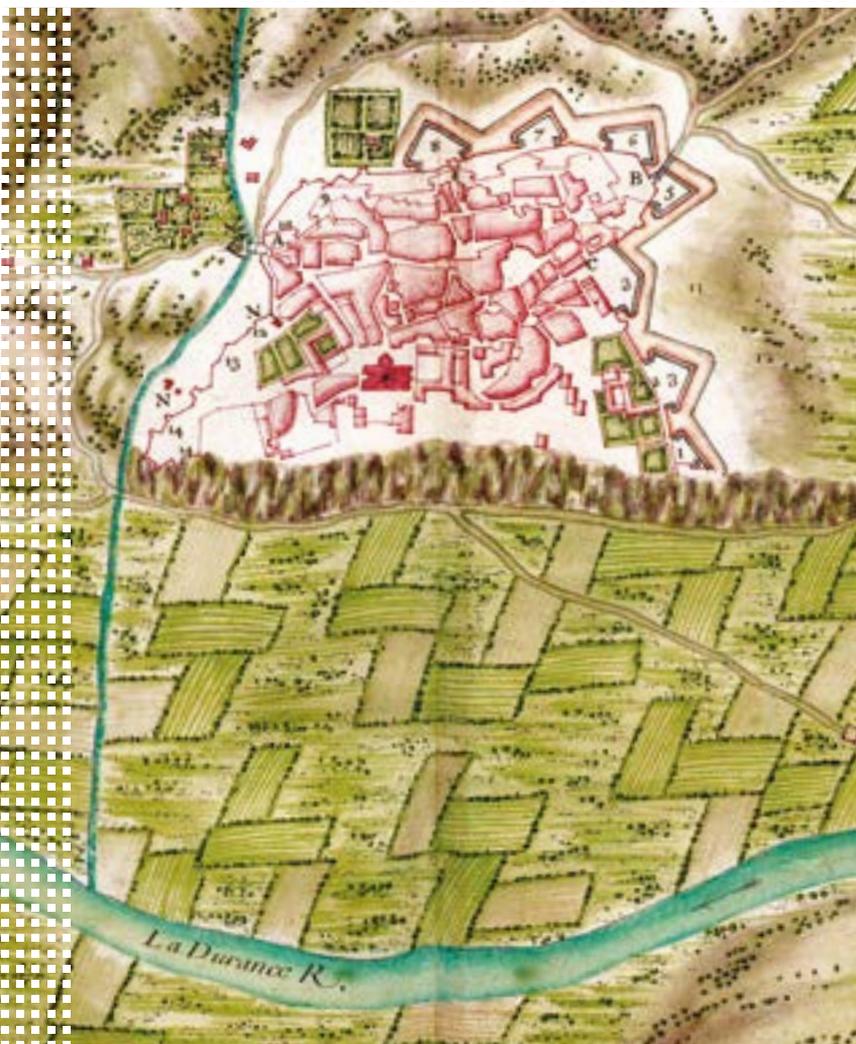


FOCUS

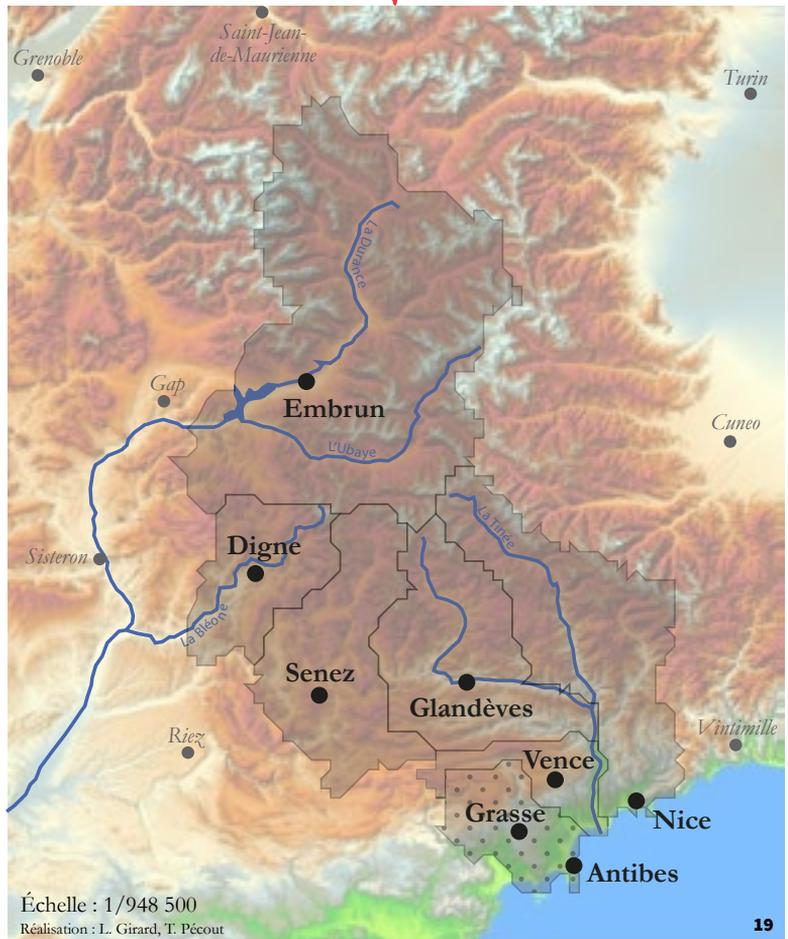
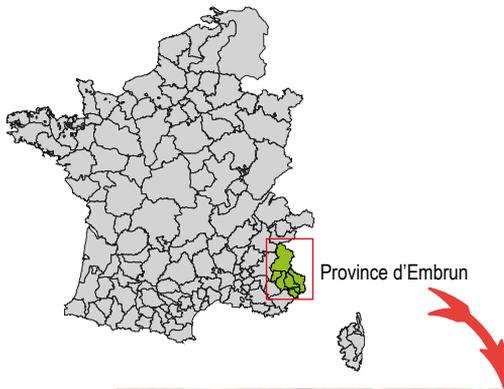
EMBRUN

ET SON DIOCÈSE



À LA CARTE
DEPUIS L'ANTIQUITÉ

VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE



19 - La province ecclésiastique d'Embrun vers 1250, des Alpes à la mer

Ce *Focus* rassemble les études très récentes opérées par des chercheurs, à l'initiative du Pays d'art et d'histoire Serre-Ponçon Ubaye Durance.

Historien, archéologue, archiviste-paléographe, spécialistes du Moyen Âge ou de la fortification moderne, ils ont orienté leur travail autour des découvertes archéologiques à Embrun, de la ville médiévale et de son territoire diocésain, et de l'évolution de la place-forte du XVI^e au XX^e siècle.

Pour ce faire, des recherches ont été effectuées dans différentes archives, de Turin à Paris en passant par Gap, et des documents inédits ont été numérisés, dépouillés et analysés. Quelques-uns remettent en question certaines idées véhiculées depuis de nombreuses années. Ce livret se veut accessible à tous. Les rédacteurs ont tenu à être aisément compris et les termes techniques sont précisés dans le glossaire en fin d'ouvrage.

Je tiens à remercier Lucas Martin, Élisabeth Sauze, Christian Corvisier et Thierry Pécout qui ont apporté toute leur énergie pour que cette édition aboutisse dans les temps impartis. Avec une mention particulière à Thierry Pécout qui a assuré la coordination de l'ouvrage, ainsi qu'à Laëtitia Girard, géomaticienne, qui a créé les cartes. L'ensemble, programme de recherche et édition, a pu être réalisé et financé grâce à l'aide de l'Union européenne par l'intermédiaire du programme Leader.

Bonne lecture sur les traces d'un passé qui, peu à peu, remonte à la surface !

Pierre VOLLAIRE

Président du Pays Serre-Ponçon Ubaye Durance



SOMMAIRE

- 5 INTRODUCTION**
Thierry Pécout
- 5 FRISE CHRONOLOGIQUE**
- 6 LA FRESQUE DU COUVANT DES CORDELIERS, PREMIÈRE REPRÉSENTATION D'EMBRUN ?**
Thierry Pécout
- 7-15 LA VILLE DE L'ARCHÉOLOGUE, TRACES ANTIQUES ET MÉDIÉVALES**
Lucas Martin
- 16-31 LA CAPITALE ECCLÉSIASTIQUE**
Thierry Pécout
- 32-41 LA VILLE SELON LES CADASTRES DE 1452 ET 1666**
Élisabeth Sauze
- 42-61 LA VILLE FRONTIÈRE, PLACE-FORTE DU XVI^E AU XX^E SIÈCLE**
Christian Corvisier
- 62-63 GLOSSAIRE**
- 64-65 BIBLIOGRAPHIE**

Couverture :
Embrun avant le siège de 1692, plan aquarellé anonyme, Recueil des plans des places du royaume, provinces, en l'an 1693
(Paris, BnF, GE DD-458, 1 RES). © BNF

Page 3 :
La cité d'Embrun sur le relief appelé le Roc, avec la cathédrale, son clocher et la tour Brune, vue depuis le sud-ouest
© Alexandre Leroux, Arch. dép. Hautes-Alpes

INTRODUCTION

Embrun relève de ces villes dont on croit connaître le passé. Aux yeux du visiteur d'aujourd'hui, elle offre d'amples vestiges patrimoniaux embrassés par la bienveillante silhouette de sa cathédrale.

Habitée sur le même site depuis l'Antiquité romaine, passage fréquenté pour qui veut franchir la barrière alpine, Embrun a connu de profonds remaniements au cours des âges. Successivement, elle se trouva au front de la romanisation des Alpes, de la reconquête pontificale, des rivalités entre Dauphins, Provençaux et Savoyards, des guerres de religion, de l'expansion française et des grands conflits des Temps modernes et contemporains. L'empreinte de ses fortifications modernes, avec les grands travaux alors entrepris, a définitivement scellé une partie de son passé. Les conflits du XVI^e siècle ont emporté bon nombre de témoins, depuis les monuments jusqu'aux archives anciennes.

Le travail des archéologues, des historiens et des historiens de l'art n'en est que plus difficile. Il avance pas à pas, notamment au gré de telle opération urbaine qui peut révéler de nouveaux vestiges et permettre de mieux saisir la relation de la ville aux territoires duranciens et ubayens qui la firent vivre durant des siècles. Cet ouvrage témoigne de ses progrès les plus récents.

Thierry Pécout

× 2200

ÂGE DU BRONZE

× 800

ÂGE DU FER

× 52

ANTIQUITÉ

CONQUÊTE ROMAINE

20

HAUT-EMPIRE

284

ANTIQUITÉ TARDIVE

476

MOYEN ÂGE

HAUT MOYEN ÂGE

1000

MOYEN ÂGE CLASSIQUE

1300

BAS-MOYEN ÂGE

1492

TEMPS MODERNES

RENAISSANCE

1650

SIÈCLE DES LUMIÈRES

1815

PÉRIODE CONTEMPORAINE

INDUSTRIALISATION

2021



A - La fresque de la deuxième chapelle du couvent des Cordeliers, vers 1440-1450 (détail)

B - La cité d'après La ville d'Embrun en Dauphiné, gravure, François de Belleforest, La Cosmographie universelle de tout le monde, Paris, 1575 (détail)

LA FRESQUE DU COUVENT DES CORDELIERS, PREMIÈRE REPRÉSENTATION D'EMBRUN ?

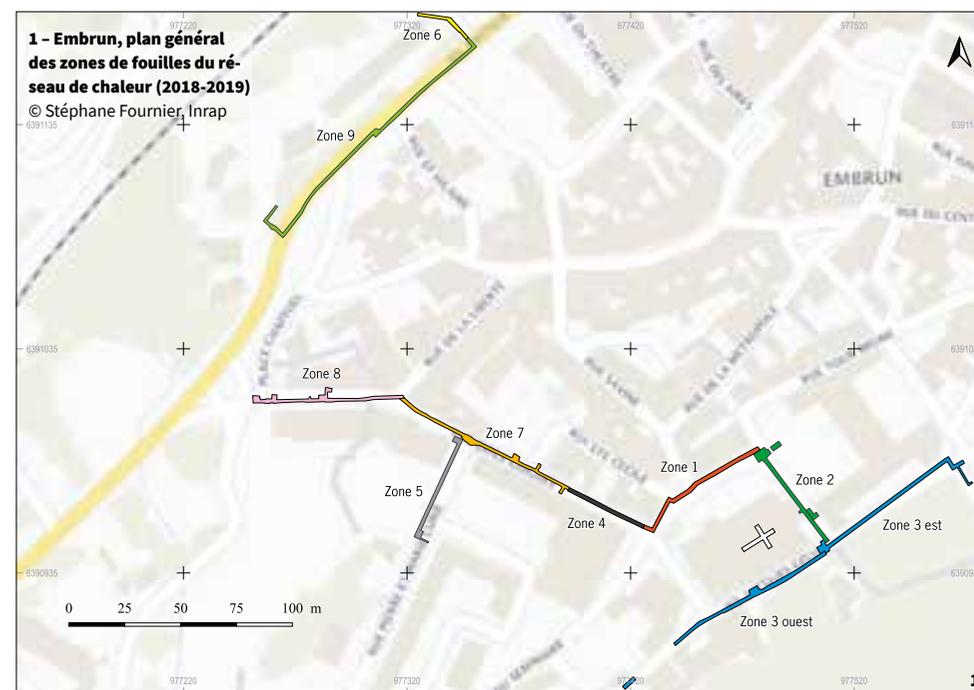
Le couvent des frères mineurs d'Embrun est déplacé et reconstruit sur le site actuel au début du xv^e siècle, après la destruction du premier couvent lors du siège de la ville en octobre 1368. Selon une inscription de dédicace aujourd'hui disparue mais reproduite au xviii^e siècle, l'église est consacrée le 23 avril 1443. Les travaux furent soutenus et sans doute en partie financés par l'archevêque Jean Girardi (1432-1457) dont les armes figuraient près d'un portail de la nef. En 1907, l'édifice est démoli, à la suite d'un incendie qui ponctuait des dégradations progressives, à l'exception des quatre chapelles du côté nord de l'église.

Celles-ci sont ornées de fresques qui ont fait l'objet de restauration à partir des années 1970, dans le cadre d'un programme de réhabilitation du couvent. Ces fresques ont été peintes en plusieurs campagnes, entre le milieu du xv^e siècle et le début du xvi^e siècle. Les thèmes s'inspirent des vies de Catherine d'Alexandrie et de Geneviève de Paris, du miracle de la messe du pape Grégoire I^{er}, de la vie d'Antoine de Padoue. Les fresques comportent aussi une crucifixion avec François d'Assise et Antoine ermite, et des scènes parallèles de l'enfance de Jean-Baptiste et du Christ. Le détail ici représenté (fig. A) est issu de la deuxième chapelle, de son mur nord dans sa partie supérieure qui représente un miracle d'Antoine de Padoue (le sauvetage des naufragés). Un paysage, au-dessus du saint et de la baie de la chapelle, comporte un édifice, des murailles et des tours souvent interprétés comme une figuration de la cité d'Embrun.

Cette œuvre appartient aux premières phases de décoration des chapelles, dans les années 1440-1450 vraisemblablement. Sur cette fresque, on distingue sur un relief une fortification munie d'archères: une courtine* flanquée de deux tours rondes crénelées dont l'une est coiffée d'un toit en poivrière. À l'arrière, une église se reconnaît à ses baies dont l'une en berceau sur la façade occidentale, avec sa toiture d'ardoises. Au nord, paraît un clocher carré dont l'étage supérieur est percé sur chaque côté de deux grandes arcades, au-dessus d'une double corniche ou bandeau, et la toiture pentue munie également d'ardoises et butant sur des pyramidions d'angle. Derrière l'église, on distingue une grande maison et sa toiture en pente. Sur le côté nord et derrière le clocher, on discerne le mur pignon d'un édifice plus bas que l'église, aux pans de toit couverts de tuiles, à la grande fenêtre composée de deux baies séparées par un meneau et surmontées d'un oculus. Cet édifice est flanqué au nord d'une tour carrée crénelée, munie d'archères et coiffée d'une toiture à quatre pans en tuile dont le faîte est orné d'un globe portant une croix. Cette figure présente quelques similarités avec la gravure de François de Belleforest, vers 1570 (fig. B) : dernier étage du clocher (pyramidions et doubles baies, corniche), sommet de la tour carrée surmontée d'un globe. Toutefois, le clocher s'y trouve déporté sur un autre côté et la muraille du premier plan n'est pas munie de tours. Ces deux représentations ne sauraient renvoyer fidèlement à la cathédrale d'Embrun et à son environnement. Il est toutefois probable dans le cas de la gravure et possible dans celui de la fresque qu'ils ont pu inspirer les deux créateurs de ces vues stylisées.

LA VILLE DE L'ARCHÉOLOGUE, TRACES ANTIQUES ET MÉDIÉVALES

Lucas Martin, chargé de recherche, Institut national de recherche et d'archéologie préventive (Inrap) et Centre Camille Jullian, Université d'Aix-Marseille



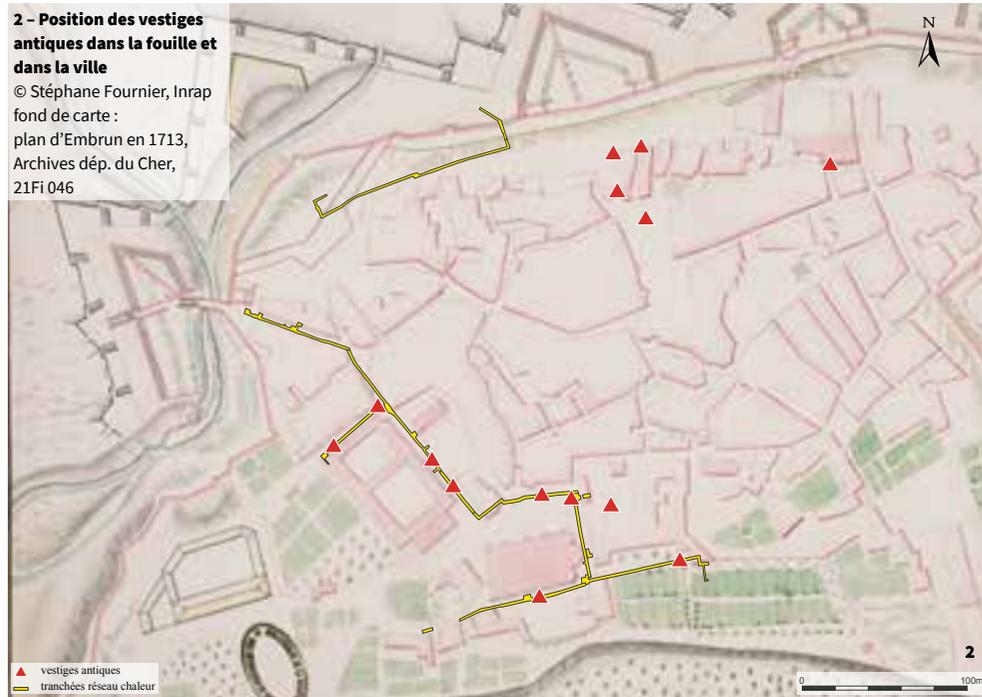
La ville ancienne est mieux connue aujourd'hui à la suite de plusieurs campagnes de fouilles archéologiques menées récemment à l'occasion de travaux. Le sol de la ville a livré des traces de murs, des objets divers et des tombes que l'archéologue doit réinsérer dans un contexte plus large pour tenter de reconstituer l'espace urbain et la vie de ses habitants. Ces données sont partielles mais elles permettent de préciser les phases d'occupation du même site depuis l'Antiquité.

DES FOUILLES PRÉVENTIVES

Avant la réalisation de travaux d'urbanisme, plusieurs fouilles archéologiques préventives ont été effectuées à Embrun au cours des années

2018 et 2019. En 2019, les principales ont eu lieu à l'occasion d'opérations d'enfouissement des canalisations de chauffage urbain. Après des sondages initiaux préalables, des tranchées ont été ouvertes dans l'axe des rues sur une longueur de 718 m à travers la vieille ville. Les rues suivantes ont été concernées, depuis les alentours de la cathédrale jusqu'au boulevard Pasteur: square Gélu, rue de l'Archevêché, rue Émile Guigues, rue Pierre et Marie Curie, ainsi que le bas de la rue de la Liberté. Des zones correspondant à chacune des rues ont été créées (fig. 1).

Les tranchées ont serpenté au cœur des villes antique et médiévale et ont révélé nombre d'informations sur l'histoire de la cité. Un travail d'une telle ampleur a très rarement été, ici,



réalisé en archéologie préventive. Nous avons profité du fait que les réseaux modernes n'ont pas tout détruit dans les rues visitées. Cependant, ces tranchées étaient contraintes en largeur (1,40 m) et en profondeur (1,20 m).

L'information qui en a été tirée est restée partielle car la fouille en aire ouverte sur toute la largeur des circulations est impossible dans ce type de travaux.

On connaissait fort peu de choses sur la cité antique qui fut capitale de la province des Alpes maritimes à la fin de l'Antiquité. On sait aujourd'hui, grâce aux découvertes de vestiges gallo-romains en de nombreux points, que la ville antique était au moins aussi étendue que celle du Moyen Âge: les deux occupations semblent se superposer à peu près parfaitement (fig. 2).

En parallèle, depuis deux ans, grâce à l'implication de Federica Sachetti, conservatrice du Service régional d'archéologie, d'autres fouilles ont été ouvertes de part et d'autre de la ville, ce qui a permis de redécouvrir des pans entiers des fortifications édifiées par Vauban suite à l'invasion menée par Victor Amédée II de Savoie en 1692. Lors de la même campagne, Mont-Dauphin a été édifié et les fortifications de Briançon renforcées. Au sud-ouest d'Embrun, près de l'ancienne

porte de Gap, a été exploré un bastion construit par Vauban, « la corne de Gap ». À l'opposé de la ville, la création d'un parking sur des terrains de la gendarmerie proche de la porte de Briançon a conduit à la redécouverte d'autres fortifications modernes qui protégeaient le flan est de cette dernière.

LES DONNÉES ANCIENNES

La ville paraît avoir une origine romaine, du moins aucune trace antérieure certaine n'a été retrouvée. Son importance réelle durant l'Antiquité puis au Moyen Âge est mal connue. Les sources sont rares et essentiellement textuelles, elles se limitent pour la période gallo-romaine à des mentions de la cité *Eburodunum* comme halte de la via Domitia, puis à sa promotion tardive comme capitale des Alpes maritimes au Bas-Empire. Malgré l'importance de son nouveau statut, presque aucun vestige de l'occupation n'avait été mis au jour jusqu'aux années 2010, si l'on excepte un mur antique place Dosse et un mur enfoui à 2 m de profondeur dans la cour de l'archevêché. Quelques rares inscriptions ont été trouvées au XIX^e siècle, dont celle d'un *duumvir** d'Embrun dénommé *Lucius Allius Verinus*. Enfin, quelques tombes ont été découvertes à l'emplacement des voies de chemin de fer et dans



3 - Bloc d'architrave issu d'un bâtiment public antique, en remploi* dans les fondations de la porte Gaillard, rue Émile Guigues © Lucas Martin, Inrap

4 - Sols en béton antique de domus, rue de l'Archevêché (zone 1) © Lucas Martin, Inrap

5 - Fragment d'enduit peint antique avec bandes colorées, rue du square Gélou © Lucas Martin, Inrap



l'église Saint-Donat. C'était à peu près l'essentiel de nos connaissances jusqu'à une date récente. Nous ne savions que peu de choses de l'extension de la ville, de l'organisation de son urbanisme et absolument rien d'éventuels bâtiments publics (fig. 3).

La première fouille préventive moderne a concerné la parcelle appelée l'îlot du Théâtre II en 2013, puis des sondages dans une zone voisine. La pose du réseau de canalisations de chauffage enterrées à travers les rues de la vieille ville a fourni une occasion unique avec la fouille extensive de grande ampleur à travers le réseau viaire. Ce sont ces interventions archéologiques récentes, à partir de 2018, qui ont bouleversé nos connaissances. De fait, leurs résultats sont spectaculaires et sont présentés ci-dessous.

LA REDÉCOUVERTE DE LA VILLE ANTIQUE

Hormis celle du boulevard Pasteur, toutes les tranchées ont révélé des vestiges antiques. C'est l'un des apports majeurs de cette fouille : *Eburodunum* s'étendait sur une aussi large superficie que la ville médiévale, voire davantage. Nous pouvons désormais envisager pour la cité une surface de 10 à 12 hectares.

Au nord du parvis de la cathédrale, les fondations de la rue de l'Archevêché reposent sur les sols encore

en place de *domus* gallo-romaines formés de béton de tuileau* (fig. 5). Ils sont très peu enfouis, à moins de 0,50 m de la surface. Plusieurs pièces en escalier ont été localisées, elles sont séparées par des murs larges de 0,55 m liés par un mortier romain particulièrement solide. Le bas de la rue est barré par un mur beaucoup plus large (1,60 m), peut-être un élément de bâtiment public d'envergure. Il faut souligner que l'on se situe ici dans la partie haute de la ville, en quelque sorte en position d'acropole. Dans la rue Émile Guigues, un mur antique a pu être dégagé sur 9,50 m de longueur dans l'axe de la tranchée et de la rue. Un second mur forme un angle de pièce. Le matériel récolté se rapporte au Haut-Empire (fig. 4). Devant l'aile sud de l'archevêché, un autre mur antique a été fouillé. Contre celui-ci, se trouvent deux tombes de l'Antiquité tardive, dont une sous tuiles. L'une d'elles a été datée par Carbone 14 dans l'intervalle 542-645 de notre ère.

LES NÉCROPOLES URBAINES

Les travaux ont rencontré plusieurs zones d'inhumation médiévales. Au bas de la rue Émile Guigues, la bordure du cimetière paroissial de Sainte-Cécile a été très partiellement recoupée. Cette église a été détruite au XVII^e siècle mais sa localisation est bien connue.





6



7



8



10

6 - Rue de l'archevêché, ossuaires du XVI^e siècle, de part et d'autre d'un mur antique large de 1,60 m
© Laurent Ben Chaba, Inrap

8 - Inhumations collectives en pleine terre près de l'abside de la cathédrale, XIV^e siècle
© Éric Conrad, Inrap

7 - Bol en faïence bleue, engobe blanc interne et décor gravé « a stecca », rehaussé de jaune et de vert, motifs floraux et ondes ; trouvé dans un ossuaire rue de l'archevêché, originaire de Pise, XVI^e siècle
© Lucas Martin, Inrap

9 - Place de la cathédrale, mur filant sous l'abside de la cathédrale
© Lucas Martin, Inrap

10 - Bloc monolithe creusé dans un calcaire local et servant de canalisation, rue Émile Guigues. Trois éléments de ce type y ont été retrouvés
© Lucas Martin, Inrap

DES DONNÉES NOUVELLES SUR LA TOPOGRAPHIE MÉDIÉVALE

LES MAISONS DU MOYEN ÂGE

De très nombreux murs ont été rencontrés au milieu des rues, signe qu'ils sont antérieurs au tracé des rues contemporaines. Sachant que les plans précis les plus anciens, ceux du début du XVIII^e siècle (1713), affichent des tracés de rues très proches de l'état actuel avec de mineures rectifications, nul doute que nous avons dégagé les murs de maisons plus anciennes, même si leur datation est délicate. Il ne subsiste, en effet, au sol que les fondations en pierre, les élévations en bois ont certainement subi des incendies, accidents fréquents dans les villes anciennes. De plus, le matériel permettant de dater est rarissime dans les sites alpins où le bois est dominant.

LES AXES URBAINS

Le canevas urbain installé au Haut Empire a été maintenu à la fois dans l'orientation de la cathédrale du XIII^e siècle, mais aussi dans son quartier et les rues adjacentes. Une orientation des axes urbains que l'on peut mesurer à 35° ouest paraît s'être conservée à travers les siècles. Cette similitude d'orientation entre l'Antiquité et le Moyen Âge ne permet pas d'isoler et de distinguer les deux périodes par le simple critère des directions de murs.

Un autre élément nous permettant de discerner l'existence de rues anciennes, c'est la présence de canalisations, d'égouts ou de pluviaux, qui indiquent clairement que l'on se situe sous la chaussée de l'époque considérée (fig. 10).

Quatre tombes ont été fouillées dans la tranchée ouverte près de cette ancienne paroissiale.

Sur le boulevard Pasteur, les tranchées de sondage ont rencontré des inhumations en pleine terre ainsi qu'un ossuaire, vestige d'un cimetière militaire du XIX^e siècle.

À proximité de l'emplacement présumé de l'église Saint-Hilaire, un espace funéraire aménagé et très densément peuplé a été mis au jour par sondage. Plusieurs niveaux de sépultures ont été documentés en coupe. Au total, 46 tombes ont été localisées dans l'emprise étroite de la tranchée. L'une d'elle contenait un denier de l'archevêque de Valence (fin XII^e - XIII^e siècle).

Autour de la cathédrale, plusieurs tombes du haut Moyen Âge disséminées ont été relevées au sud-ouest et au sud-est mais la concentration principale d'inhumations est constituée par le cimetière cathédral situé sur le flanc nord de la cathédrale et contre l'abside (fig. 6). Il a été largement exploré par une équipe d'anthropologues de l'Inrap.

On connaissait déjà la présence de tombes dans la cour de l'archevêché, mais ici c'est une quarantaine d'autres qui ont été fouillées (fig. 7).

Les travaux n'ont pas permis d'atteindre la base des inhumations, mais le cimetière a été utilisé au moins du XI^e au XVIII^e siècle. On constate de nombreux recouvrements, plusieurs niveaux successifs, des tombes en coffrage ou des corps ensevelis en pleine terre dans un linceul. Cette forte promiscuité dans les cimetières urbains est une constante au Moyen Âge.

Trois ossuaires ont été analysés dans la rue de l'archevêché. L'un d'eux est daté du XVI^e siècle et semble le résultat d'un déplacement de squelettes lié à des travaux (fig. 8).

LA NÉCROPOLE DE LA CATHÉDRALE

La cathédrale Notre-Dame a été construite à partir du début du XIII^e siècle, avec diverses adjonctions tardives au XIV^e siècle. Mais on ne connaissait rien de la présence d'un édifice antérieur sur le même site. On sait qu'il était dédié à la Vierge dès le XI^e siècle et qu'au VI^e siècle existaient à Embrun plusieurs lieux de culte, si l'on en croit Grégoire de Tours. Les érudits des Temps modernes voyaient dans l'église Saint-Marcellin la première cathédrale d'Embrun mais c'est une tradition sans base archéologique.

En 2019, les fouilles ont mis au jour deux murs qui semblent passer sous l'abside de la cathédrale (fig. 9). L'un d'eux, large d'1 m, est posé sur la roche, le poudingue. Il semble bien antérieur à



9



11

11 - Escalier en quart de cercle devant l'archevêché et donnant vers le jardin
© Lucas Martin, Inrap

12 - Détail des fouilles de la rue du square Gélou avec les murs médiévaux arasés
© Stéphane Fournier, Inrap

13 - La cathédrale, l'archevêché et l'extension des jardins, plan-relief d'Embrun, vers 1701 (échelle 1/600^e) : ce plan correspond à un projet d'aménagement des fortifications d'Embrun (3,43 x 3,37 m, six tables, bois, papier, soie, métal et peinture)
© RMN-Grand Palais, René-Gabriel Ojéda



13

14 - Rue Émile Guigues, piédroit en grand appareil de récupération, un probable vestige de la porte Gaillarde
© Baptiste Vappereau et Laurent Ben Chaba, Inrap

15 - Plan de rectification des façades en 1855, au carrefour des rues P. et M. Curie et E. Guigues, avec la position de la porte Gaillarde dans les tranchées de fouille
© Stéphane Fournier, Inrap



12



14

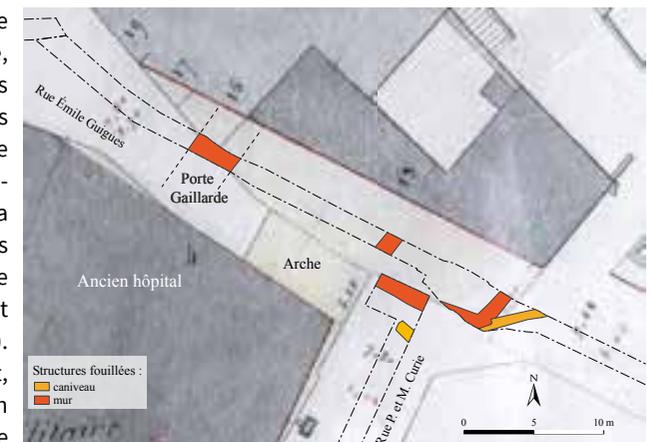
UN QUARTIER RASÉ POUR AGRANDIR LE JARDIN DE L'ARCHEVÊCHÉ

Au sud de l'archevêché actuel, les fouilles ont dégagé des murs de façade qui comportent une pierre de seuil en schiste noir, un escalier en quart de cercle composé de trois marches, ainsi que des murs et des sols aménagés (fig. 11). Ces bâtiments entre l'aile actuelle de l'archevêché, datée du début xvi^e siècle semble-t-il, et le jardin de l'archevêque, ont pu être rasés pour étendre les possessions du prélat en dégageant la vue vers la vallée et en créant un jardin d'agrément (fig. 12). On constate par ailleurs une extension, vers l'est, des zones arborées au xviii^e siècle, le long de la corniche du Roc. Ce jardin s'est alors largement développé (fig. 13).

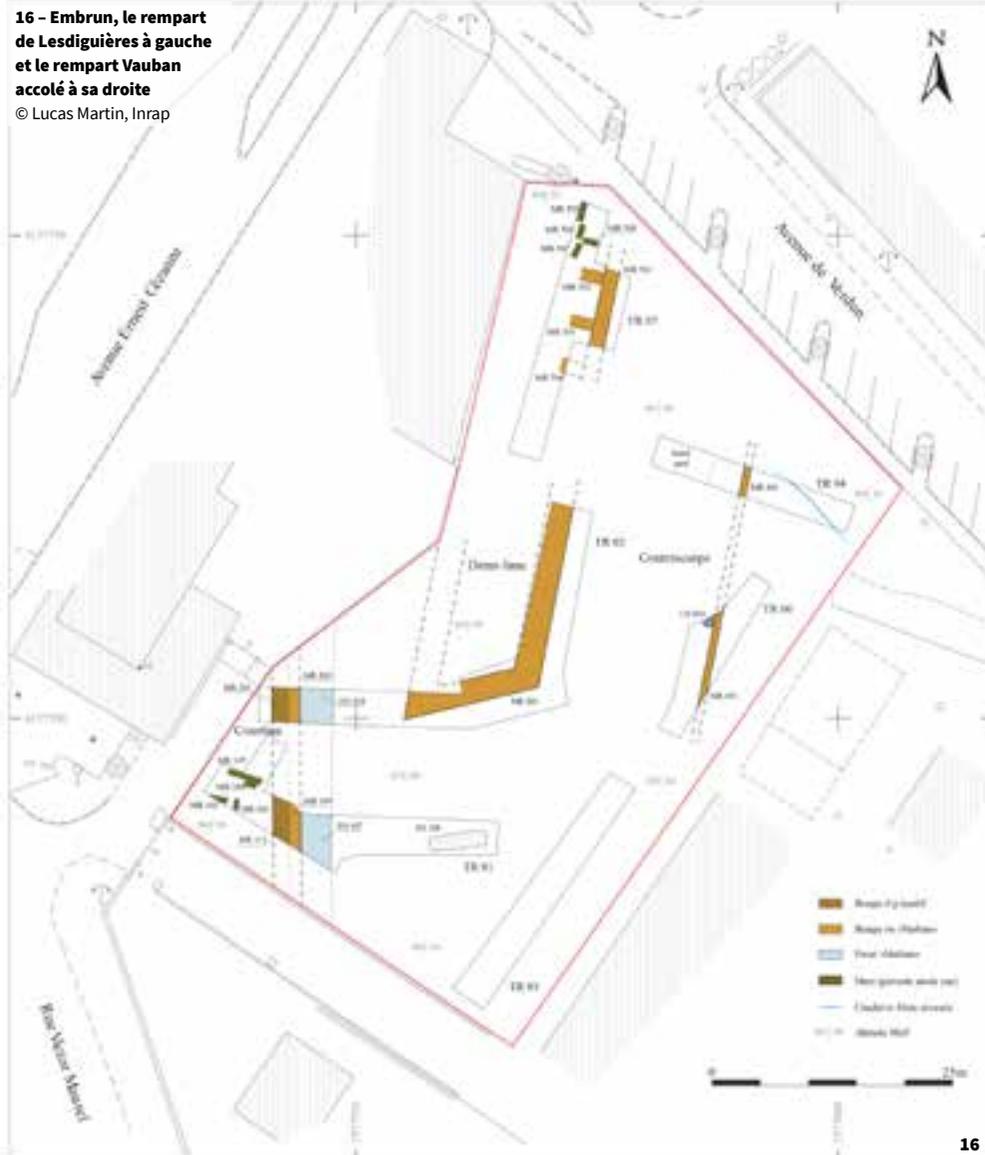
LA PORTE GAILLARDE

Un mur monumental large de 2,40 m, assez faiblement enterré, barre le bas de la rue Émile Guigues (fig. 14). Ce mur n'a été vu que dans une tranchée de sondage, sans que l'on puisse le fouiller postérieurement car il est placé au milieu de la chaussée. Il était composé de gros blocs. En démontant sa première assise, a pu être prélevé un élément d'architrave en remploi* (fig. 3 p.9). Cet élément d'architecture paraît, au vu de sa taille, provenir d'un établissement public antique de

quelque importance : temple ou basilique. Vu l'emplacement de ce mur et sa largeur, il peut s'agir d'un des piédroits de la porte Gaillarde, entrée de ville qui a précédé la porte de Gap quand la ville enclose était de superficie plus réduite, au milieu du Moyen Âge, avant l'extension des remparts au xiv^e siècle (fig. 15). Cette porte n'était plus fonctionnelle, au moins depuis la construction par Vauban de défenses centrées autour de la porte de Gap, c'est-à-dire, outre la porte elle-même, un corps de garde retrouvé en 2019 et un pont qui enjambe un ravin où convergent les torrents de Marigny et de la Bellotte. Un bastion avancé au droit de la porte dont nous avons retrouvé trace, sur le site du bâtiment de chauffage urbain, complète les défenses modernes.



15



FORTIFICATIONS AUPRÈS DE LA PORTE DE BRIANÇON

Les sondages préventifs ouverts sur le parking de la gendarmerie, en novembre 2019, ont mis au jour des éléments formant une coupe complète de la fortification. On a pu observer deux remparts accolés. Le mur intérieur (côté ville) est monté avec un mortier à la terre (fig. 16). Il n'offre pas de datation précise car son appareil n'est pas caractéristique. Il paraît, par sa position très en avant de la ville, pouvoir être attribué aux travaux de Lesdiguières. En effet, il semble que le

rempart médiéval précédent, de la fin ^{xiv}^e siècle, en liaison avec la porte de Guillore (ancienne porte St-Marcellin), soit bien en retrait de la porte de Briançon (fig. 22, p.2).

Ce premier rempart est doublé, à l'extérieur de la ville, par un mur lié au ciment gris. On a ici la trace bien conservée des travaux de Vauban. Le même cas de figure a été retrouvé boulevard Pasteur au droit de l'immeuble « Le Bastion ». Les fortifications réalisées par Vauban sont ici complexes : devant la courtine, un large bastion en forme de polygone irrégulier a été dégagé, ainsi qu'en



17 - Embrun, plan des vestiges des fortifications au parking de la gendarmerie, sondages de novembre 2019
© Stéphane Fournier, Inrap

avant de celui-ci un avant mur qui soutenait une toiture en ardoises côté ville pour circuler à couvert (fig. 17). Ces éléments étaient enterrés juste sous la surface actuelle mais bien préservés en l'absence de constructions postérieures.

Le plan-relief qui correspond à un projet d'aménagement des fortifications de la ville d'Embrun recèle quelques différences avec la fortification réalisée qui a été retrouvée. Nous avons ainsi constaté que le bastion, au plan en forme de rectangle irrégulier, était inversé sur la maquette. L'arasement des fortifications autour de la porte de Briançon remonte à 1882-1883, lors de la création du chemin de fer.

Les récentes fouilles ont fait franchir un pas décisif à nos connaissances de la cité pour toutes les époques. La cité romaine est enfin confirmée dans toute son étendue, l'importance de la ville médiévale également. L'histoire ne peut se passer de ces informations qui peu à peu surgissent grâce à l'archéologie préventive. Il est à espérer qu'à Embrun cette nouvelle dynamique pourra se poursuivre dans le futur.

LA CORNE DE GAP

Un autre sondage a concerné la sortie sud de la ville à la porte de Gap, fin 2018. Il s'agissait d'y construire une chaufferie au bois (fig. 1, p.7). À cet endroit, le bastion qui protégeait l'entrée de la ville, « la corne de Gap », n'était plus visible. Les sondages ont permis de le remettre en évidence. Arasé au niveau du sol actuel, il est très bien conservé en sous-sol (fig. 18). Trois faces du bastion ont pu être dégagées. Son positionnement a permis de revoir le projet de chaufferie, de le déplacer légèrement pour éviter des destructions de la maçonnerie du bastion. Un corps de garde a également été retrouvé en 2019, rue de la Liberté, en deçà du pont qui enjambait le ravin du Chaffal où convergent les torrents de Marigny et de la Bellotte.



LA CAPITALE ECCLÉSIASTIQUE

Thierry Pécout, professeur des Universités, Histoire du Moyen Âge, Université Jean Monnet, Saint-Étienne, laboratoire LEM-CERCOR

Durant le Moyen Âge et l'époque moderne, Embrun est le chef-lieu d'un archevêché s'étendant du col du Montgenèvre à la Méditerranée. Mais l'autorité de l'archevêque sur les évêques de sa province dits suffragants* ne s'est bâtie que progressivement, à compter du XII^e siècle. Dans le même temps, les prélats ont constitué une puissante seigneurie ecclésiastique autour de leur cité, dans une région d'échanges intensifs, ouverte vers la Provence et l'Italie nord-occidentale. Ils se sont reposés d'autant plus solidement sur la papauté qu'ils se faisaient les relais de sa politique centralisatrice. Mais le diocèse d'Embrun se trouve au cœur de concurrences politiques et son territoire divisé entre des principautés en conflit. L'archevêque peut un temps en jouer pour accroître son autonomie, mais il perd la main dès le XIV^e siècle face au dauphin, tandis que son diocèse devenu difficilement gouvernable se voit partagé entre dominations provençale, delphinale et savoyarde à la fin de ce siècle.

LA PROVINCE (FIG. 19, P. 1)

Embrun est l'un des trois chefs-lieux de province ecclésiastique de Provence, avec Arles et Aix. Le premier évêque attesté à Embrun est *Armentarius* qui assiste au concile de Riez en 439. Les récits évoquant la mission de Marcellin et de ses compagnons dans les Alpes sont sans doute de conception tardive. Tels qu'ils nous sont parvenus, ils ne remontent guère au-delà de l'époque carolingienne : on ne peut les invoquer pour décrire les origines de l'Église d'Embrun, même si Marcellin a pu être un personnage historique.

Lors du concile carolingien de Francfort en 794, la ville d'Embrun est érigée en capitale provinciale.

ÉDIFIER UNE PROVINCE

Ses évêques devenaient métropolitains et avaient, en théorie, juridiction sur d'autres évêques désormais suffragants*. Mais outre que l'autorité de l'archevêque n'était pas tout à fait définie dans le droit de l'Église, elle eut du mal à se mettre en place dans les faits. Le délitement de l'autorité royale des carolingiens à partir du milieu du IX^e siècle, puis celle des rois de Bourgogne-Provence qui leur succèdent, l'affirmation d'un pouvoir comtal en Provence dès la fin du X^e siècle, tout comme les troubles politiques, rendent caduques l'émergence d'un pouvoir archiépiscopal effectif. En Provence, c'est l'archevêque d'Arles, proche des comtes, qui exerce, aux X^e et XI^e siècles, une autorité sur le clergé, recevant les serments d'évêques très éloignés de son siège et de sa province. Ni les évêques d'Aix ni ceux d'Embrun n'ont les moyens d'exercer une réelle tutelle sur les diocèses voisins. Mais la reconstruction de l'autorité des papes dans le courant du XI^e siècle lors de la réforme grégorienne doit s'appuyer sur des relais locaux : aux côtés des moines, évêques et archevêques sont alors appelés à jouer un rôle déterminant. Dans leur projet monarchique, les pontifes se sont efforcés de réorganiser les structures de l'Église et de redéfinir le pouvoir des archevêques. Celui d'Embrun présente la particularité de gouverner des terres contrôlant l'un des principaux accès des Alpes occidentales, essentiels aux papes pour assurer leur rayonnement sur les diocèses



C et C' - Embrun, angle de la rue du Centre et de la place Célestin Roche, tête d'évêque à la mitre ornée de cabochons, en remploi, marbre blanc

© Pays S.U.D., C. Clivio



de Bourgogne, de Provence et du royaume de France. Le titre de légat du pape accordé à plusieurs archevêques d'Embrun manifeste l'étroitesse de cette collaboration, comme l'illustrent Guillaume de Champsaur († vers 1169), Raymond († vers 1176) et Raymond († 1212).

LE POUVOIR DES ARCHEVÊQUES

Pour assurer leur rayonnement, les archevêques d'Embrun s'appuient sur le diplôme du pape Victor II, reçu le 7 juillet 1057, par Guiramand au moment de sa consécration, alors que le pontife venait de destituer son prédécesseur Hugues qui résistait à son autorité. Cet acte énumère les responsabilités spirituelles et préséances de l'archevêque et les diocèses qui constituent désormais sa province. Il s'agit sans doute en partie d'un faux, mais il correspond à un moment de refondation de l'évêché d'Embrun. Ce n'est qu'au XII^e siècle que les prélats d'Embrun arborent le titre d'archevêque et qu'ils commencent à exercer effectivement leurs prérogatives auprès de leurs évêques suffragants*, par des arbitrages et jugements et peut-être déjà par des visites* attestées au siècle suivant seulement. Leur influence s'étend désormais depuis les Alpes jusqu'à la mer, sur un territoire héritier probable d'antiques découpages politiques et administratifs. Mais il serait hasardeux d'affirmer une continuité de ces diocèses médiévaux avec les provinces romaines des Alpes.

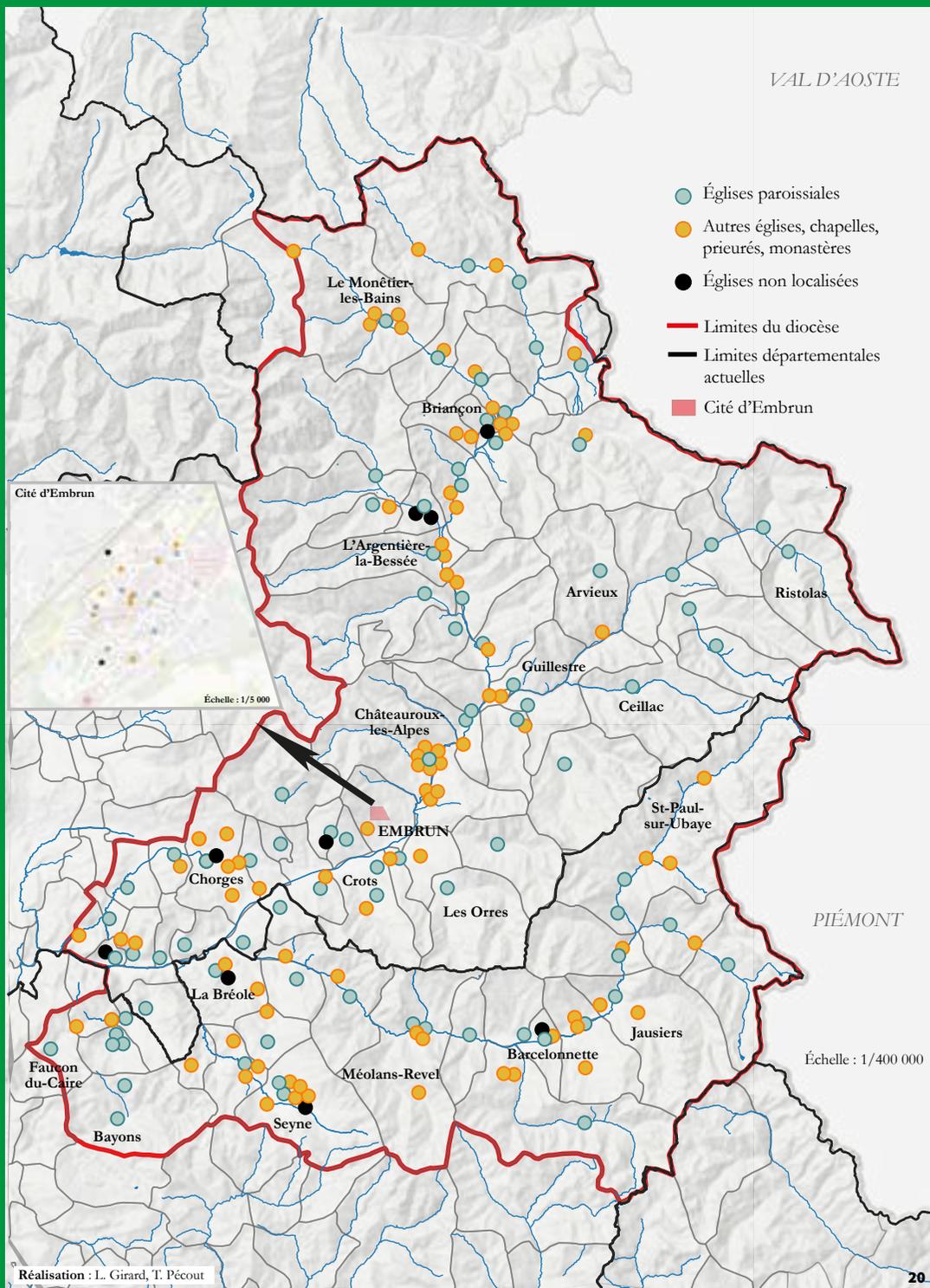
L'ÉTENDUE DE LA PROVINCE

Ainsi, durant le reste du Moyen Âge et aux Temps modernes, la province d'Embrun englobe les

diocèses de Digne, de Senez, de Glandèves, de Nice, de Vence. Celui d'Antibes relève d'abord de la province d'Aix mais finit par rallier celle d'Embrun, sûrement avant 1179, vraisemblablement dès la fin du XI^e siècle. En 1244, le siège d'Antibes est transféré à Grasse, une ville en plein essor et située sur un axe routier dynamique. Aux Temps modernes, les évêques de Senez et de Glandèves qui gouvernaient de modestes cités finissent par séjourner à Castellane et à Entrevaux. Le centre de gravité de la province situé dans les hauts-pays caractérise un temps où ces derniers constituaient le principal pôle démographique et économique de la région.

LE DIOCÈSE (FIG. 20)

Le diocèse médiéval d'Embrun est le plus étendu et le plus septentrional des diocèses provençaux. Il compte 70 paroisses en 1516, dont treize en Ubaye. Situé en pays montagneux mais ouvert aux influences méditerranéennes, il contrôle de nombreux cols alpins permettant de franchir les montagnes et de gagner Piémont et Lombardie ou Maurienne. Il englobe une série de vallées mais se trouve structuré par un axe de circulation d'origine antique : la voie de la Durance, l'antique via Domitia conduisant d'Avignon ou Tarascon au col du Montgenèvre. Jusqu'à une époque récente, le pays ubayen est lié à la Durance et au Queyras, aux vallées du Verdon, du Var et de la Tinée, par les cols des massifs montagneux et non pas par la vallée de l'Ubaye, impraticable à partir du Lauzet. De même, on gagne les pays de Seyne et de Bayons par des passages montagneux.



20 - Le diocèse d'Embrun, ses paroisses et ses églises (XI^e-XV^e siècle)



D - Saint-Pons (Alpes-de-Haute-Provence), tympan du portail méridional, fresque de l'Adoration des rois mages (fin XV^e siècle, restaurations début XX^e siècle)

© Th. Pécourt

UN DIOCÈSE MONTAGNARD

Si l'unité économique reste la vallée où se concentrent les églises paroissiales, l'ensemble n'est nullement compartimenté mais marqué par d'intenses circulations des hommes, du bétail et des matériaux. Au XIII^e siècle, se met en place un système pastoral fondé sur la transhumance estivale des troupeaux venus de basse Provence, qui concurrence un échange inversé qui prévalait jusque-là (l'envoi des troupeaux montagnards vers la basse Provence durant la saison hivernale). L'exploitation des massifs forestiers de l'Embrunais approvisionne les villes et ports provençaux en matière première via les radeaux descendant la Durance. Les routes du sel empruntent la vallée de la Durance depuis le littoral provençal. Sans compter les migrations saisonnières ou définitives. Ces exemples, parmi d'autres, montrent l'intégration du diocèse d'Embrun dans l'ensemble provençal. Outre l'élevage et l'économie du bois, on pratique une céréaliculture reposant principalement sur le seigle et l'avoine mais la vigne est possible sur les adrets à Embrun, à Châteauroux, et même jusqu'à Briançon, tout comme en basse Ubaye. Le diocèse est riche en ressources minières et l'archevêque exerce une forte emprise sur les mines de plomb argentifère alimentant son atelier monétaire.

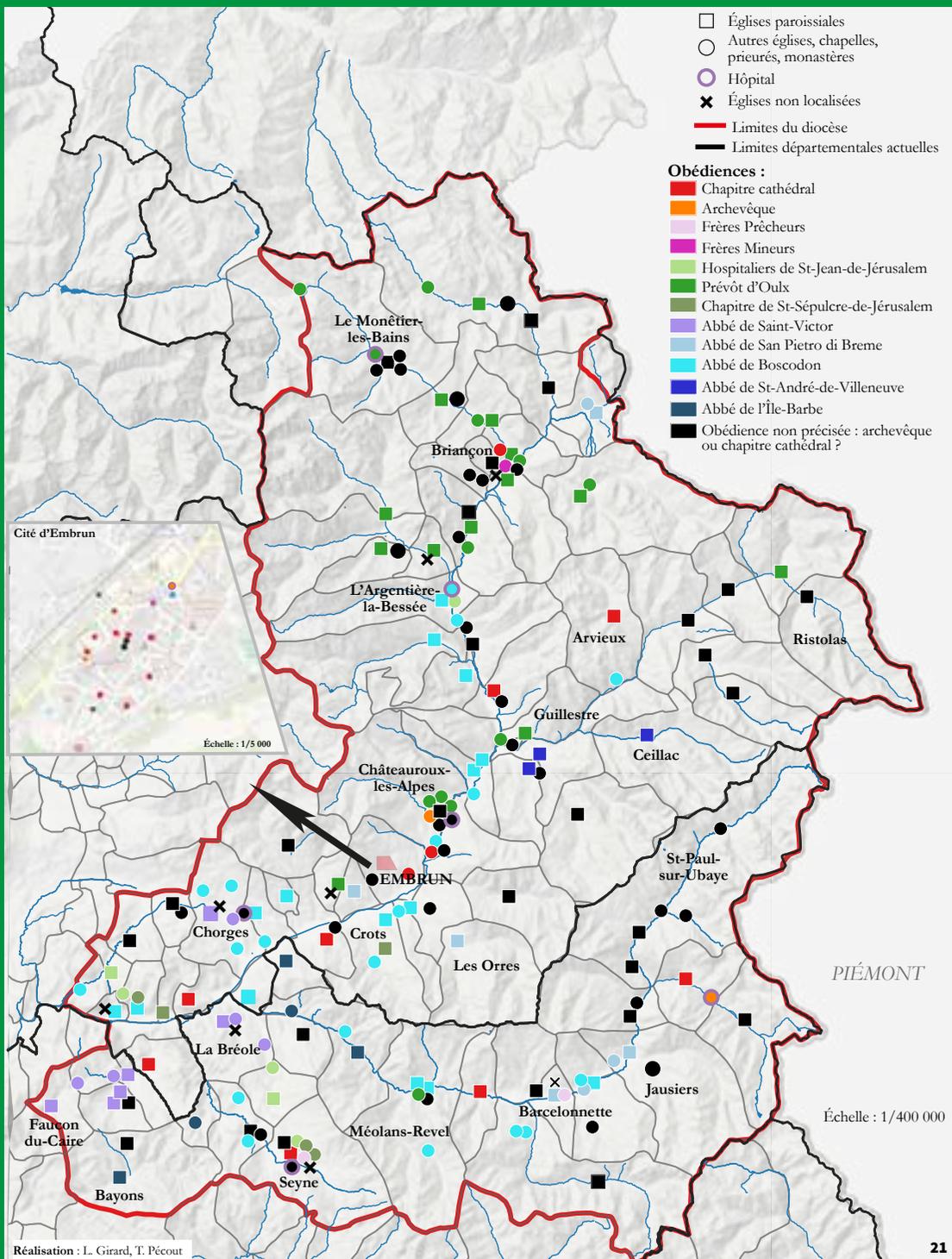
UNE VISITE PASTORALE ÉCOURTÉE

Un rare récit concernant l'archevêque Guillaume de Mandagout, l'un des plus grands spécialistes du droit canonique de l'époque médiévale, montre le prélat parcourant son diocèse à l'occasion d'une visite pastorale. À la suite de sa consécration à Rome comme archevêque le 10 avril 1295, il avait

fait son entrée solennelle dans sa cité le 19 juin suivant. Puis en septembre 1296, Guillaume entreprend d'inspecter son diocèse. Il gagne d'abord Saint-Crépin, puis le Briançonnais et le Queyras, revenant vers Vars et descendant la vallée de l'Ubaye jusqu'à Jausiers. Là, il reçoit une lettre de Boniface VIII lui demandant de le rejoindre séance tenante avant la Toussaint prochaine, en compagnie de sa bibliothèque : le pape veut lui confier la rédaction d'une nouvelle compilation de droit canonique qui aboutit au *Sexte* publié en 1298. L'archevêque regagne donc Embrun pour prendre ses dispositions auprès de son chapitre* cathédral, puis la région du bas Rhône où il visite les siens et enfin Rome où il arrive le 30 octobre sans doute par voie maritime.

ÉGLISES, PAROISSES ET PRIEURÉS (FIG. 21)

Au cœur de son diocèse alpin, la cathédrale est la mère de ses églises. Elle est dédiée à la Vierge depuis au moins le XI^e siècle et on la dénomme Sainte-Marie majeure et Notre-Dame. Quant au réal, il paraît dès la fin du XIII^e siècle dans la documentation (1288), mais n'est associé à la titularité de la cathédrale qu'à partir du XVI^e siècle. Notre-Dame devient un haut lieu de pèlerinage au XIV^e siècle, avec sa fresque miraculeuse de la visite des rois mages et de la Nativité, disparue à la fin du XVI^e siècle mais que le tympan de Saint-Pons de Barcelonnette reproduit peut-être (fig.D). Son cimetière attire les notables et clercs de la cité qui se font bâtir des tombes familiales, si l'on en juge par les élections de sépulture « dans la tombe des parents » en 1307, 1316, 1328, 1348. Un autre cimetière, lié à une église Sainte-Christine et sans doute proche, est attesté dès la fin du XI^e siècle.



21 – Les obédiences des églises du diocèse d'Embrun (XII^e-XV^e siècle)

LES MOINES

Outre les églises paroissiales et chapelles, le diocèse d'Embrun ne comporte guère d'abbayes. Le patrimoine ecclésiastique paraît très fragmenté et marqué par des influences extérieures. Si l'on excepte des établissements mal connus et dont l'autonomie semble avoir été de courte durée, tels le monastère de moniales Saint-Saturnin aux portes d'Embrun et celui de Laverq dans la vallée du Riou de la Blanche (Revel), on ne compte que deux abbayes locales, l'une fondée dans les années 1140, l'autre une génération plus tard : Sainte-Marie de Boscodon et Sainte-Croix de Châteauroux. Toutes deux sont sous la protection des archevêques, voire sur leurs terres, mais sans l'autonomie qu'aurait assuré un privilège d'exemption*. La seconde est finalement absorbée par la première en 1293. Elles sont étroitement liées à des expériences monastiques propres aux Alpes, marquées par les modèles des Chartreux et des Cisterciens, au sein de la congrégation chalaisienne pour Boscodon. Seule cette dernière dispose d'un patrimoine relativement solide concentré dans la vallée de la Durance et dans celle de l'Ubaye, dans des zones relevant au XII^e siècle des comtes de Forcalquier et de Provence.

L'influence des établissements de basse Provence, Saint-Victor de Marseille et Saint-André de Villeneuve-lès-Avignon se fait sentir aux portes du diocèse seulement, soit à la confluence des vallées de la Durance et de l'Ubaye pour l'un, et aux portes du Queyras pour l'autre. Saint-André égrène ses possessions depuis Avignon le long de la via Domitia. Saint-Victor rayonne depuis ses prieurés du diocèse de Digne. On doit leur adjoindre ceux de l'abbaye lyonnaise de l'Île-Barbe qui essaime aux marges de la Provence depuis les diocèses de Vaison et d'Orange, puis la vallée de l'Eygues, jusqu'au pays de Selonnet. Enfin, Seyne compte quelques biens de la prévôté de Chardavon, établie au sud du diocèse de Gap.

L'INFLUENCE PIÉMONTAISE

En revanche, le nord du diocèse est marqué par l'influence piémontaise. Avec les nombreux établissements dépendants de la prévôté Saint-Laurent d'Oulx, des chanoines réguliers sont très présents sur les deux versants des Alpes à

compter du milieu du XI^e siècle, depuis le Briançonnais jusqu'à l'Embrunais. Le prieuré de Briançon est la principale base d'expansion d'Oulx dans le diocèse. Le privilège d'exemption* de ces chanoines pose problème pour le contrôle des revenus d'églises, qui souvent échappent aux prêtres des paroisses, comme en témoigne l'exemple de la Vallouise dans les années 1360. D'autres établissements du diocèse de Turin s'implantent dans celui d'Embrun. Les moines cisterciens de Staffarda disposent de domaines et droits de pâturages dans la vallée de Maurin, à Saint-Paul-sur-Ubaye, tandis que ceux de San Pietro de Breme sont attestés jusqu'à Embrun, Les Orres, Le Monétier, Montgenèvre, Remollon, Puy-Sanières, Théus et surtout en Ubaye à Faucon, Barcelonnette et Jausiers. Pour sa part, l'abbaye San Michele della Chiusa, près de Suse, est à Chorges, Prunières et Réotier. Ces divers établissements ont en partie hérité des restes du patrimoine de l'abbaye de La Novalaise qui fut puissante au haut Moyen Âge.

DES TEMPLIERS AUX FRANCISCAINS

La dernière génération d'établissements monastiques s'est sans doute implantée dans les terres les plus récemment mises en valeur. Les templiers sont liés à l'idéal de croisade et à la Terre sainte et choisissent la proximité d'axes routiers importants et de bourgs commerciaux. Ils sont présents au nord-est d'Embrun près de la Durance, à Montclar et Pineaudier, les hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem dans la cité ainsi qu'à L'Argentière, Selonnet et Théus, les chanoines du Saint-Sépulcre de Jérusalem dans le territoire de Chorges.

Quant aux ordres mendiants, à l'implantation exclusivement urbaine, ils sont peu présents et tardivement dans le diocèse d'Embrun. On trouve des frères mineurs ou franciscains dans la cité dès les années 1240 mais à Briançon en 1388 seulement, des frères prêcheurs ou dominicains à Barcelonnette dès 1316 tandis que le couvent des prêcheurs de Seyne n'est fondé qu'en 1445. Ces religieux sont favorisés aux XIV^e et XV^e siècles par les dauphins et la papauté afin de développer la pastorale et la répression antihérétiques dans les vallées de la Vallouise et du Briançonnais.



E - Embrun, cathédrale, stalle méridionale de l'avant-chœur, miséricorde ornée de la cordelière (xv^e siècle)

© K. Lemé-Hébuterne



F - Embrun, couvent des frères mineurs, fresque de la troisième chapelle nord, mur est : le Christ en croix flanqué à sa droite de François et d'Antoine ermite, et à sa gauche de Jean et de Nicolas, évêque de Bari (deuxième moitié du xv^e siècle)

© Pays S.U.D., C. Clivio

LES ÉGLISES RELEVANT DE LA CATHÉDRALE

Aussi, l'archevêque et le chapitre* cathédral ne contrôlent qu'une partie seulement des revenus des églises du diocèse, même s'ils disposent également d'une grande diversité de biens immobiliers, de rentes, d'offrandes et de dîmes* difficiles à cartographier. Les églises relevant de l'archevêque se concentrent dans la cité et l'Embrunais, mais le prélat dispose également de droits seigneuriaux étendus : parmi les ecclésiastiques, il est le plus puissant seigneur justicier du diocèse. Jusqu'en 1252, le prélat contrôlait aussi les églises de San Marcellino de Macra et de San Sanforiano de Vinadio (prov. Cuneo) dans le diocèse de Turin. Les chanoines administrent les paroisses de la cité et Saint-Privat, les églises de Saint-Clément, Savines, Les Orres, Arvieux, Bréziers, Briançon, Saint-Crépin, Rousset, Seyne, Les Thuiles, Meyronnes et sans doute d'autres. L'emprise des établissements réguliers sur les églises du diocèse et leurs desservants est considérable. Elle résulte de leur rôle éminent dans la reprise en main de l'Église locale sur les laïcs aux xi^e et xii^e siècles, tout particulièrement la prévôté d'Oulx. Il est probable d'ailleurs qu'à cette époque, à l'image d'un Guiramand chanoine régulier et de Guillaume († 1135) peut-être clunisien, les archevêques d'Embrun provenaient eux-mêmes en majorité du milieu monastique.

ÉGLISES ET COUVENT DANS LA CITÉ (FIG. 22)

L'agglomération d'Embrun a rassemblé au Moyen Âge un maximum de 2000 habitants, outre quelques centaines d'autres, vivant dans les écarts et villages de son territoire (Saint-André, Saint-Sauveur, Chalvet, Caléryère, Petit Puy).

LES PAROISSES ET LES HÔPITAUX

Dès la fin du xiii^e siècle au plus tard, outre la cathédrale Notre-Dame, toutes les paroisses de la ville sont en place : Saint-Marcellin signalée dès 1119, Sainte-Cécile, Saint-Donat, Saint-Martin et Saint-Pierre dès 1237, Saint-Vincent en 1246 et Saint-Hilaire en 1291. La première est un prieuré des moines de Saint-Géraud d'Aurillac sans doute dès le xi^e siècle : à la fin du xiii^e siècle, on l'appelle encore « monastère Saint-Marcellin ». Les auteurs modernes affirment y avoir vu une crypte. Il s'agit peut-être d'une ancienne basilique funéraire où étaient vénérées les reliques de Marcellin d'Embrun. L'église Saint-Vincent est aussi réputée receler de très anciennes reliques de Vincent, Oronce et Victor en 1435. Le cadastre de 1452 conserve la trace d'une ancienne paroisse Saint-Jean que l'on ne sait pas localiser mais qui se trouvait dans le secteur de Sainte-Cécile. Des confréries sont liées à ces paroissiales : celles en l'honneur de saint Marcellin et de saint Hilaire sont connues dans les premières années du xiv^e siècle. Mais la quasi-totalité des paroissiales est détruite aux Temps modernes à l'exception de Saint-Donat. Saint-Marcellin, Saint-Pierre et Saint-Hilaire sont rasées après leur dégradation par les Protestants en 1585 et Saint-Martin dans le courant du siècle suivant. Saint-Vincent et Sainte-Cécile sont démolies en 1777. Ces églises disposaient aussi d'un petit patrimoine immobilier destiné à leur clergé : Saint-Donat comportait à ses abords une « domus sacerdotum » en 1367.

L'hôpital Saint-Marcellin, voisin de la paroisse, ainsi qu'un autre (« domus infirmorum ») sont

présents dès le début du xii^e siècle, celui de Saint-Esprit est cité en 1334, Sainte-Marthe au xiii^e siècle. L'aumône ou hôpital de Saint-Esprit et son église se situaient près de la porte du même nom au sud-ouest de la ville. Ils dépendaient de l'archevêque, mais celui de Saint-Marcellin fut ensuite administré par l'ordre de Saint-Antoine-en-Viennois.

LES FRÈRES MINEURS

Embrun n'abrite qu'un seul établissement mendiant. Quelques frères mineurs, les franciscains dits aussi cordeliers dans le royaume de France, sont signalés dès janvier 1237. Mais on n'a la certitude de l'existence d'un couvent que le 17 juillet 1248 lorsque est attesté son gardien, tandis que son église Saint-François paraît le 4 mai 1290. Ce premier couvent disparaît au siècle suivant. Le 18 octobre 1368, les abords de la ville assiégée sont saccagés par des mercenaires, à l'occasion de conflits opposant les Provençaux et les Dauphinois. C'est alors qu'est détruit ce premier couvent. Son site exact n'est pas connu, mais la toponymie suggère qu'il se trouvait auprès du chemin de Caléryère, dans une zone de jardins, de biefs et de vignes, près des murailles. Une porte dite « portale fratrum Minorum », signalée en juillet 1298, y conduisait. Les religieux réfugiés dans l'église Saint-Marcellin y attendent, jusqu'au 23 avril 1443, la reconstruction de leur nouveau couvent rebâti à l'intérieur des murailles. Dès le 8 octobre 1378, Clément VII avait confirmé son nouveau site dans la paroisse Saint-Marcellin. Cet établissement s'implante sous la protection de l'archevêque Jean *Berardi* et se trouve doté de plusieurs fresques (fig.F) et peut-être aussi des

stalles (fig.E) déposées dans le bas-chœur de la cathédrale depuis une date indéterminée.

LES DEMEURES DES MOINES

La cité abrite aussi des demeures ou des biens de maisons religieuses du diocèse. Les moines de Sainte-Croix de Châteauroux, voisins de la cité et implantés sur une terre archiépiscopale, possèdent ainsi une maison et quelques biens dans la ville. Les hospitaliers sont attestés à Embrun dès 1203. Ils possèdent durant ce siècle une demeure (« domus hospitalis ») localisée dans la paroisse Saint-Pierre en 1348, à l'extérieur des murailles du xii^e siècle.

PALAIS ET MURAILLES (FIG. 22, P.2)

Au xii^e siècle, la ville est déjà munie de défenses. Il est probable qu'elles enserment l'agglomération dans une enceinte continue. Des fortifications sont attestées en 1177, à l'occasion d'une convention passée entre le comte de Forcalquier Guillaume et l'archevêque. Toutes les tours et défenses de la ville doivent être désormais mises à disposition du comte lorsqu'il le demande, à l'exception de la tour de l'archevêque depuis un accord à son sujet conclu avec le père du même comte, autrement dit Bertrand. Si des tours sont évoquées en 1177, le terme de « munitiones » est suffisamment général pour désigner tant une muraille de la ville qu'un ensemble de défenses dispersées. Cette convention nous apprend que l'archevêque avait érigé une tour ou un donjon dès les années 1120-1150 : peut-être s'agit-il déjà de la tour Brune, ou du moins de la construction qui l'a précédée ?

LE PALAIS DE L'ARCHEVÊQUE

Au cœur de l'ancienne cité, un palais archiépiscopal (« palacium episcopi », « domus archiepiscopalis ») est attesté dès le 9 juin 1105, puis à la fin du siècle dans un environnement urbanisé où se trouvent d'autres demeures de notables – voisines voire contiguës –, tel ce Guillaume *Garcini* qui cède à la cathédrale plusieurs de ses biens. Des éléments de ce palais, on ne connaît que de rares mentions difficiles à situer et à la chronologie floue. Il connaît des transformations vers le début du XIII^e siècle puisqu'une grande salle ancienne (« aula veteri ») est mentionnée en 1216 et une « aula nova » en 1238. Dès cette époque, il comporte plusieurs étages avec une salle en rez-de-chaussée (« aula terranea » en 1221), les appartements du prélat (« camera archiepiscopi ») jouxtant la chapelle Saint-Michel en 1245 et 1246 elle-même sous une « aula » en 1423 et bordée d'une « terrassia » en 1301. Il s'agit peut-être de la même « camera » située devant la tour en 1299. On trouve aussi une salle de délibération et de conseil (« parlatorium » en 1246, en 1310) près de la porte principale (« primam portam » en 1310), plusieurs pièces chauffées et étagées, une « camera bassa cum furnello » en 1248 et une « camera cum fornello supra cellarium » en 1293, une « camera cum duobus fornellis » en 1264. S'y joignent une galerie ou un vestibule (« porticatus » en 1278), ainsi qu'une « camera Crosseria » en janvier 1296, mars 1297, novembre 1303 lors de la tenue de chapitres, ainsi nommée en raison soit de son décor évoquant la crosse épiscopale, soit de sa fonction au regard du gouvernement de l'église locale, et enfin des appartements privés (« camera secreta » en décembre 1416 et février 1424). Le palais abritait la cour archiépiscopale, celle de son official signalé dès mai 1249 (« curia officialis » le 12 novembre 1304), celle de son juge temporel (« auditorium curie temporalis » en novembre 1416 ; peut-être la même pièce que l'étage du palais cité en 1253 : « plancaerio archiepiscopali ubi jus redditur ») et sans doute

aussi les services du trésorier ou clavaire. Un jardin de l'archevêque est attesté dans la paroisse Saint-Vincent en 1268, au milieu de maisons en 1297, de même sa grange* la même année.

Les sondages opérés en 2018 par Nathalie Nicolas et son équipe ont identifié une riche galerie à arcade (fig.H, p. 29) qui ornait la façade occidentale du palais et localisé son emplacement aux abords de la tour Brune. Un tronçon de mur plus ancien semble renvoyer à un élément de fortification, une possible autre tour. Mais l'articulation entre le palais et la tour Brune reste encore à déterminer. En 1221, la salle de rez-de-chaussée est située entre deux tours : une seconde devait donc encadrer le palais, peut-être vers le nord ou vers le sud. Plus modeste que le palais contemporain des archevêques d'Arles, celui d'Embrun ne paraît pas adossé à la muraille de la ville, bien qu'une porte se trouve à proximité dans les années 1360. Il semble que le prélat ait possédé une autre demeure dans la paroisse Saint-Vincent, acquise de Pierre *Agni* avant 1297. En outre, l'archevêque disposait aussi de résidences probablement fortifiées à Chorges et à Châteauroux.

LE QUARTIER DES CHANOINES*

Le quartier canonial paraît aussi dans la documentation, il se groupait au nord et à l'ouest de la cathédrale. Une « domus canonice » est signalée les 20 mai 1303, 20 octobre 1332 et en janvier 1457, mais le chapitre possède une « sala » dès avril 1236. Cette maison des chanoines* était dotée d'une salle munie de gradins ou stalles (« aulam canonicam in bancha superiori », en avril 1380), sans doute aussi citée en 1434 (« aula canonie »), d'un cellier* en 1292. Ces allusions désignent la maison canoniale située à l'est du palais roman aujourd'hui appelé la maison des Chanonges*. Celle-ci est édifiée dans la première moitié du XIII^e siècle : était-ce à l'origine la maison du prévôt ? Au milieu du XV^e siècle, elle est toutefois affectée à un notable. Une « maison du

prevôt » est signalée le 13 septembre 1276 puis le 12 novembre 1295. Le cadastre de 1452 la localise à l'ouest de la cathédrale, dans un secteur où se trouvaient aussi diverses demeures du clergé. Plusieurs maisons prébendales* de prêtres, de bénéficiaires et de chapelains de la cathédrale sont contiguës dans la paroisse Notre-Dame en 1342 et surtout dans celle de Sainte-Cécile. Le chapitre acquiert aussi des maisons et des cens* dans les paroisses Saint-Vincent, Saint-Hilaire et Saint-Donat où plusieurs chanoines résident au XV^e siècle. Le quartier canonial a sans doute subi diverses reconfigurations au fil des âges et ne se limite pas aux abords de ce qu'il en subsiste aujourd'hui, le palais dit « maison des Chanonges* ».

LES ENCEINTES

Les remparts médiévaux de la ville ont été soumis à rude épreuve, du fait des divers travaux de terrassement occasionnés par plusieurs générations de fortifications depuis la fin du XVI^e siècle. Aussi la restitution de leur périmètre repose-t-elle sur plusieurs hypothèses. Le contour de l'enceinte du XIV^e siècle est sujet à discussion : l'hypothèse ici proposée diverge ainsi de celle de Christian Corvisier qui place différemment le palais delphinal, le tracé de la muraille du XIV^e siècle dans sa partie ouest et propose une extension médiévale de cette enceinte à l'est et au sud-ouest (fig. 27, p.67 et 38, p.52).

LE REMPART DE LA CITÉ

Un premier mur a sans doute été érigé dès le XII^e siècle. Il englobait la ville archiépiscopale, les paroisses de la cathédrale, de Saint-Vincent, de Sainte-Cécile et de Saint-Jean, laissant à l'extérieur le prieuré Saint-Marcellin autour duquel a pu se développer un petit bourg. Les vocables de Marcellin et Vincent signalent probablement les plus anciennes églises, liées à la cathédrale et à ses premiers fondateurs légendaires, tandis que Cécile semble renvoyer à un

culte d'origine rhodanienne et pourrait s'avérer plus tardif : sa paroisse et celle de Saint-Jean correspondraient au développement d'un premier bourg aux abords de la cité et de la route qui la borde. Selon un compte de cens versés aux hospitaliers du début du XIII^e siècle, ce premier mur devait comporter au moins deux portes, peut-être un fossé. À cette époque, vraisemblablement au sujet de la même enceinte, plusieurs portes sont signalées, l'une nommée selon le lignage qui en avait reçu la garde (la porte de Petre Sebenc), l'autre par la proximité d'une source ou d'une fontaine (« del Toront »).

En 1296, paraît la « porta Garseriorum » dans la paroisse Saint-Hilaire, sur le mur de la cité et près d'un torrent et du vallon*, le Chaffal probablement. Des quartiers se sont alors déjà développés à l'extérieur du mur. Une nouvelle ville s'étend aux abords de la cité de l'archevêque, en lien avec la vitalité commerciale des routes alpines. De nouvelles élites émergent qui tentent de s'imposer dans le gouvernement de la ville : un consulat attesté en 1204 prend son essor dès la fin du XII^e siècle et se dote avant 1255 d'un sceau figurant ses cinq consuls et une porte de la ville. Lors de la révolte urbaine du 15 août 1253, lorsque les partisans du consulat investissent la cité et envahissent la cathédrale en plein office, ils viennent sans doute de la ville basse.

Les conflits opposant l'archevêque au consulat entre les années 1230 et 1250 évoquent les juridictions sur les murailles mais les sources ne permettent pas d'en placer le tracé. Il est possible toutefois que le développement des bourgs ait occasionné la construction d'une nouvelle enceinte dans le courant du XIII^e siècle. Une porte Saint-Marcellin et une autre du Saint-Esprit paraissent au début du XIV^e siècle. Les statuts promulgués par l'archevêque Henri de Suse et le dauphin Guigue VII le 20 août 1258 remettent à la seule cour des deux seigneurs tout ce qui relève du mur de la cité et de ses défenses avancées (« antemuralia »), ce, au détriment de la com-



G – Embrun, rue Caffè, trois maisons à encorbellement sur solives

© Pays S.U.D., C. Clivio

munauté des habitants qui s'était emparée de ces prérogatives militaires durant les rébellions communales des décennies précédentes. Dès les années 1260, le dauphin s'efforce d'implanter à Embrun une forteresse mais sa construction se heurte à l'opposition de l'archevêque qui en appelle au pape. Ce palais est attesté au début du XIV^e siècle à l'est de la cité alors qu'il s'étend en direction de la tour de Planiol. Il est démoli dans les années 1580 et on ne peut, pour le moment, en décrire l'emprise au sol.

LE REMPART DU XIV^e SIÈCLE

Devant l'instabilité politique et les dangers militaires, les syndics de la ville et le chapitre cathédral s'accordent en juillet 1360 pour financer d'amples travaux de réparation, fortification et mise en défense de la cité. Avant octobre 1366, un mur est déjà bâti qui isole le palais delphinal de la ville et suscite la protestation du gouverneur du Dauphiné. Le 21 novembre 1369, l'archevêque Pierre Ameilh adresse un mémorandum à ce dernier afin d'obtenir le respect de ses engagements en faveur de la défense d'Embrun, insistant sur la faiblesse des défenses dans le secteur de son palais. Il rappelle que le mur de la cité fut détruit lors des conflits entre consulat, archevêque et dauphin, peut-être au XIII^e siècle, depuis la porte proche de son palais jusqu'à la tour « Champariorum ». Un autre conflit occasionna la destruction des murailles depuis cette tour jusqu'à celle de Planiol, laissant la ville dépourvue de mur sur la longueur d'un jet d'arbalète (« balistata », environ 100 m), sinon un fossé rempli d'eau et quelques ruines du mur, d'une

tour, de la porte proche de son palais. La muraille orientale est alors inopérante, tout au plus renforcée de palissades aux abords du palais delphinal. Il faut dater de cette époque l'ouverture d'une poterne au sud du rempart à la demande du prélat qui souhaitait avoir un accès direct vers ses terres par le Roc. Mais ce passage muni sans doute d'escaliers ne supportant pas les bêtes de somme, Pierre Ameilh réclame en sus une porte dans le mur à venir dont il aurait le contrôle. C'est probablement cette poterne qui est citée en 1367 comme porte « subtus Rupem ». Il semble que, sous le pontificat d'Henri de Suse, un passage semblable se trouvait sur le Roc, hors les murs, près du palais, et fut muré par le consulat peu avant 1255. Vers 1370-1371, un nouveau mur est élevé dans le quartier de *Planiolo*, comme l'attestent le conflit de juridiction qu'il a suscité entre la communauté des habitants et l'archevêque, l'arbitrage du roi Charles V et du dauphin le 15 avril 1374 et une lettre de Clément VII du 6 septembre 1379. Des travaux de consolidation du rempart sont entrepris : en mars 1381, deux tours et des défenses avancées sont projetées. À la fin du siècle, une nouvelle enceinte semble avoir émergé, du moins partiellement, car tous ces témoignages ne concernent que la zone est de la ville. Enfin, au début du XV^e siècle, la porte de Planiol est consolidée par un ouvrage avancé.

LE DÉVELOPPEMENT URBAIN (FIG. 22, P. 2)
La morphologie urbaine et la disposition des voies de circulation autorisent quelques hypothèses sur le développement d'Embrun. Mais seule l'archéologie pourra les corroborer ou

les infirmer. Elles sont d'autant plus difficiles à étayer que l'on ignore le périmètre exact de la ville antique, même si de nombreux indices suggèrent celle-ci sous la ville médiévale. On ne peut non plus évaluer la densité du bâti à l'intérieur du périmètre médiéval. Plusieurs places se discernent alentours des églises, vraisemblablement occupées en partie par des nécropoles comme il est attesté par la fouille aux abords de Sainte-Cécile et de la cathédrale. On sait aussi que la ville comportait au XIV^e siècle des maisons à plusieurs étages, indiquées par exemple dans la paroisse Saint-Hilaire en 1367, ainsi que des passages couverts par des maisons en encorbellement. Aux XIII^e et XIV^e siècles, des jardins sont présents aux abords des maisons, notamment dans la paroisse Saint-Hilaire, et même dans la cité près de Saint-Vincent. Les demeures voisinent avec des bâtiments liés à l'économie agricole et à l'élevage, sans doute aux échanges et à la nécessité de stocker pendant la mauvaise saison en montagne : des granges*, des celliers*. Dès 1272, sont citées les rues Droite et *Malcroso*.

LE TERRITOIRE EMBRUNAIS

Le territoire médiéval d'Embrun s'étendait sur la rive gauche de la Durance, intégrant les communes actuelles de Saint-André et de Saint-Sauveur autrefois appelées « in Foresto ». On sait qu'un pont de bois était jeté sur la Durance à *Claperia* ; il est en bien mauvais état lorsque le pape Clément VII tente de stimuler sa reconstruction le 24 décembre 1381. La plaine alluviale ménage aussi de nombreux gués aux environs du cône de déjection du torrent de Vachères. En contre-bas de la cité aux abords de la voie menant à Gap, auprès du torrent du même nom dit aussi « rivum Malapterie », l'hôpital Sainte-Marthe remonte probablement au XIII^e siècle et faisait office de léproserie. Les templiers étaient présents au nord-est du territoire, sur les rives de la Durance et ses reliefs, avec l'église Sainte-Marie de *Templo*, à proximité de celle de Saint-Privat qui

relève du chapitre cathédral. Sans doute à l'initiative des archevêques, un monastère de moniales était installé au nord de la cité, à Saint-Saturnin (auj. Saint-Surnin), le seul pour tout le diocèse ; l'établissement est toujours actif au milieu du XIII^e siècle : sa prieure Marie *Johanna* est citée en mai 1249. Les textes des XIII^e-XV^e siècles montrent que les divers quartiers proches de la ville étaient parsemés de jardins, de vergers, de vignobles, que des moulins étaient disposés en contre-bas de la pente au sud-ouest sur le Chaffal, et que la plaine sous le Roc comportait de nombreux prés, ainsi que des vignes sur ses pentes.

LA CITÉ

Le noyau vraisemblablement le plus ancien, la cité, se caractérise par un remarquable ensemble monumental autour de la cathédrale et du palais archiépiscopal, avec les places et le cimetière les environnant. La cité était anciennement placée sous la juridiction et la seigneurie de l'archevêque, le chapitre cathédral y disposant aussi de droits importants, notamment des cens* sur des maisons dans la paroisse de la cathédrale. La zone est occupée dès l'Antiquité et la nécropole médiévale identifiée par les fouilles récentes est en fonction dès les lendemains de l'an mil. Un cimetière Sainte-Christine attesté dès la fin du XI^e siècle, et donc une chapelle ou église du même vocable, devait aussi se trouver dans la cité. La cathédrale antérieure à l'édifice actuel semble avoir été implantée sur le même site, avec un parti beaucoup plus modeste et l'absence de voûtement de pierre. On ignore si la zone méridionale aux abords du Roc était bâtie, mais plusieurs indices le suggèrent aux abords du cimetière Notre-Dame. Il est probable que ce quartier a été démoli aux Temps modernes lors d'aménagements des abords du palais, tandis que la construction du collège des Jésuites en 1644 et du séminaire à la même époque a oblitéré un autre quartier au sud-ouest, dit quelquefois « sur le Roc », avec son église Saint-Léger.

H - Embrun, palais de l'archevêché, vestige de l'arcature en baies géminées qui formaient à l'étage une claire-voie de façade (XIII^e siècle ?), ici ornée d'une statue d'archevêque mitré et bénissant, en gypse

© DRAC PACA, CRMH, 2004, Martine Audibert



H

Un pôle aggloméré s'identifie autour de Saint-Vincent, qui pourrait décrire comme un bourg castral, autour du donjon de l'archevêque. La paroisse Sainte-Cécile a pu se développer en second temps selon un autre axe de circulation lié à la route alpine. La zone de la rue *Malcrosso* (Malcrouzet), qui semble en partie relever de la paroisse Saint-Donat à la fin du XIII^e siècle, pourrait correspondre à la dernière phase d'urbanisation de la cité. Aux abords du palais épiscopal, du palais du prévôt et du quartier canonial, se pressaient les demeures des notables ecclésiastiques (prêtres, diacres, chapelains, prébendiers de la cathédrale) et de familles liées à l'archevêque, dont les résidences et biens sont régulièrement mentionnés dans la documentation des XIII^e et XIV^e siècles.

LES CHANTIERS DE LA CITÉ

La cité connaît à la fin du XII^e siècle et au début du suivant de grands chantiers qui témoignent de la solidité de la seigneurie archiepiscopale et de celle du chapitre, tout comme d'un indéniable essor économique. C'est alors que débute la reconstruction de la cathédrale selon des partis, des dimensions et un plan exceptionnels dans la province et les diocèses voisins. Le palais archiepiscopal est remanié et muni d'une prestigieuse galerie de façade (fig. H), la tour Brune, symbole des juridictions du prélat, voit le jour à la même époque. C'est sans doute le prévôt d'Embrun qui se fait bâtir un palais de style roman aux abords de la cathédrale (actuelle maison des Chanonges, fig. I). Sa salle de réception est décorée de fresques à la fin du Moyen Âge. Les chanoines d'Embrun, contrairement à leurs homologues arlésiens, ne suivaient pas la règle de saint Augustin. Un cloître n'était pas nécessaire, ni un dortoir ou un réfectoire. Ils résident sans doute précocement dans des hôtels particuliers qui peuvent se trouver mitoyens, du moins pour les principaux dignitaires (sacriste, archidiacre, précenteur, archiprêtre). L'îlot situé à l'ouest de la maison des Chanonges, séparé

d'elle par un passage couvert et donnant sur la place de la cathédrale était le cœur de ce quartier canonial. D'autres ont pu disposer de maisons dans la cité, tel ce chanoine Embrun *Martini* en 1296. De même, l'archidiacre dispose d'une demeure sur le Roc (21 mai 1315) ainsi que le précenteur, avec des jardins (janvier 1506).

LA VILLE NOUVELLE

La cité domine un axe de circulation essentiel qui unit la vallée du Rhône et la Provence à la haute Durance et aux passages alpins, l'antique via Domitia. L'installation le long de cet axe, des trois hôpitaux, Sainte-Marthe, Saint-Esprit, Saints-Marcellin-et-Jacques, tout comme des moines de Saint-Géraud d'Aurillac à Saint-Marcellin ou de San Pietro di Breme à Sainte-Marie *de Ortis*, peut-être aussi de la maison des hospitaliers, est significatif d'une intense activité d'échanges. À une autre échelle, un phénomène comparable caractérise le bourg linéaire d'Aspres-sur-Buëch, se développant le long d'un axe routier au pied de la motte où est édifié le prieuré Saint-Géraud et son château. À Embrun, une nouvelle agglomération s'est vraisemblablement implantée le long de cet axe, sous la forme d'un bourg allongé, d'abord sous les murailles, aux environs de la porte Gaillarde et d'une deuxième porte à l'est, puis en direction de Saint-Marcellin et de ses abords. Au début du XIII^e siècle, est mentionnée l'existence d'un bourg où se situent de nombreuses habitations, ainsi qu'une « église neuve », peut-être Saint-Donat, ainsi probablement que l'église Sainte-Marie *de Ortis*. Cinq des huit paroissiales de la ville se situent dans cette aire de développement, sans compter deux autres églises, même si l'exemple d'Arles montre que le nombre des paroisses n'est pas forcément lié à des critères démographiques. L'étude de leur vocable est peu probante mais il est possible que Pierre et Martin, le long de la route devenue rue Droite, soient les plus anciennes. La commune utilisait un bâtiment nommé « domus consulatus » dès février 1255 et bien après l'abolition de cette

institution (en 1287, en 1293). La présence probable de cette maison du consulat vers le nord de la rue Droite, celle d'hôtels le long de cette même voie, même s'ils sont tardifs, signalent le dynamisme de la zone et l'émergence de nouvelles notabilités. Il s'agit probablement des quartiers urbains aux élites les plus récentes telles les familles consulaires et nobles des *Abrivati*, des *Freissinières*, des *Agni*, ou non nobles comme les *Garcini* et les *Bossia*, et qui furent touchés par le mouvement communal du XIII^e siècle. Les places Saint-Pierre, Saint-Martin et Saint-Marcellin, constituent des espaces propices aux rassemblements commerciaux et aux échanges.

Vers le milieu du XIII^e siècle, le premier couvent des mineurs a sans doute visé l'un des bourgs les plus récents, aux abords de la porte dite des frères mineurs dès la fin du siècle. Les travaux de terrassement des Temps modernes ont pu le faire disparaître, à moins que les mesures draconiennes de mise en défense de la ville dans les années 1360 n'aient provoqué son érasement volontaire, comme l'illustre la démolition pour raisons militaires des bourgs des villes de basse Provence dès le milieu des années 1350 et du premier couvent des prêcheurs de Barcelonnette en 1377.

En revanche, le quartier situé au nord-est de la cité paraît comporter un certain ordonnancement, jusqu'aux abords de la place Saint-Pierre dont on sait toutefois qu'elle était bien moins étendue qu'aujourd'hui comme le montre le cadastre de 1452 (fig. 24). Nous croyons y déceler des opérations de lotissement, le long de la rue Neuve et de ses dessertes perpendiculaires : il pourrait s'agir d'opérations initiées par le consulat, autour d'une place vouée aux marchés, suivies de tentatives d'implantations de la part des dauphins, aux abords de leur palais, qui ne pourraient alors remonter qu'au XIII^e siècle voire au début du suivant, au plus tard.



I - Embrun, maison dite des Chanonges, XIII^e

© Pays S.U.D., C. Clivio



J - Aix-en-Provence, église Saint-Jean de Malte, tombeau de Raymond Bérenger V (1216-1245) représenté au début du XIX^e siècle (Aix-en-Provence, Bibl. Méjanès, Estampes A 31)
© Ville d'Aix-en-Provence

UNE ENTRÉE DANS LA VILLE

De rares sources permettent de saisir la ville et ses habitants lors de manifestations collectives, ainsi de la « joyeuse entrée » de l'archevêque Jean Bajuli, après son élection et sa confirmation. Elle se déroule en deux temps. Le mercredi 3 mai 1458, vers 9 heures 30, le prélat se présente à cheval devant la porte principale de la ville (« magnum portale »), celle de Saint-Marcellin, où il est accueilli par les nobles, les syndics, les représentants de la communauté des habitants (*universitas*), ainsi que par les consuls des neuf villages de la terre archiépiscopale. Précédé de la croix et du livre des Évangiles, l'archevêque passe le seuil de la porte après avoir prêté serment sur les Évangiles d'observer les libertés et coutumes des habitants, auprès de l'église Saint-Marcellin. Il est ensuite accueilli par la population, sans doute selon un rite de liesse collective observé dans d'autres villes, et se rend en cortège à la cathédrale où est célébrée une grand-messe. Le lendemain, installé dans son palais dans sa pièce de réception (« camera paramenti »), il accueille les syndics de la ville d'Embrun et les consuls des villages auxquels il prête à nou-

veau serment de respecter les privilèges concédés. Ces rites d'avènement parcourent l'espace urbain comme une manière d'unifier la communauté et ses quartiers autour de son pasteur.

AU CARREFOUR DES RIVALITÉS (FIG. 23, P. 68)

Le territoire diocésain se situe au contact de dominations politiques et seigneuriales concurrentes. Au XII^e siècle, il relève pour partie du comté de Provence (la vallée de l'Ubaye, le pays de Seyne, la région de Bayons et de Faucon, au sud de la Durance). Le comte de Forcalquier contrôle la zone de Chorges et l'Embrunais jusqu'à l'Argentière. Le dauphin du Viennois répond du Queyras, du Briançonnais et de la Vallouise.

COMTES DE PROVENCE

Les comtes de Provence de la dynastie catalane, jusqu'en 1245, ont considérablement accru leur emprise sur la vallée de l'Ubaye, soit par achat, soit par confiscations de seigneurs rebelles, soit à l'occasion d'opérations militaires, soumettant par la force le principal lignage du lieu, les Bérard, et plaçant leurs descendants et leurs divers

vassaux dans leur fidélité (les *Cayre*, les *Andree*). Des familles autrefois puissantes localement, les Valserrès, les Méolans, les Faucon, ne conservent plus que des vestiges de leur emprise seigneuriale, sous la forme de coseigneuries le plus souvent. De nouvelles familles liées au développement de Barcelonnette, tels les *Folopini*, prennent leur essor. La vallée est la clé du passage vers la Stura et le Piémont et le comte Raymond Bérenger V (fig. J) l'emprunte avec son armée pour gagner Brescia en 1238. Marié à Béatrice de Savoie, ce comte et son entourage mènent une politique active dans les diocèses alpins de Gap et d'Embrun et cherchent à s'attacher leurs évêques. Raymond Bérenger plante une ville neuve à Barcelonnette en 1232. Ses successeurs, les comtes de la maison d'Anjou devenus rois de Sicile en 1265, veillent également sur cette région, clé de leur influence sur le comté de Piémont qu'ils s'efforcent de soumettre à compter de 1259. L'accès à la péninsule est une priorité pour eux. Seyne et Barcelonnette deviennent les deux centres administratifs où les officiers royaux gèrent les revenus tirés des domaines et droits des comtes de Provence, dans leurs baillies respectives.

COMTES DE FORCALQUIER ET DAUPHINS

Le comte de Forcalquier exerçait une domination indirecte sur l'Embrunais. En 1203, on sait qu'un vicomte y agissait pour lui : son nom de Dragonnet le rattache sans doute au lignage des Mévouillon ou des Montauban. Mais le comté de Forcalquier est l'objet d'âpres convoitises lorsqu'en 1209 s'éteint Guillaume, le dernier de ses comtes. Son héritage passe à son petit-fils Raymond Bérenger V qui joint à son titre de comte de Provence celui de Forcalquier. Le dauphin, lié au défunt Guillaume par un mariage, cherche à s'emparer de l'Embrunais et du Gapençais dès 1210. Il développe les coseigneuries avec l'archevêque d'Embrun, essaie de s'allier temporairement avec les consuls urbains. L'emprise sur les évêques de Gap et d'Embrun, tout comme sur les mouvements communaux et sur les consuls,

est l'une des clés de cette concurrence. Certes, à partir de 1257, les relations entre Dauphinois et Provençaux s'apaisent lorsque Guigue VII se reconnaît le vassal de Charles d'Anjou. Mais il en résulte une situation politique confuse ponctuée par les reculs successifs de l'influence provençale. Les dauphins et leurs fils arborent les titres de comtes de Gap et d'Embrun à la fin du XIII^e siècle. Au suivant, l'Embrunais échappe à l'aire d'influence des comtes de Provence et Forcalquier. Le dauphin y développe ses droits, implante une forteresse à Embrun, organise une administration depuis sa place de Serres et ses châtelainies. Les archevêques d'Embrun, hommes de cour des papes d'Avignon, ne jouent plus le jeu des Angevins. Lorsque le roi de France met la main sur le dauphiné en 1349, cette emprise s'accroît.

UNE PROVENCE SAVOYARDE

Enfin, les conflits opposant les Angevins et les comtes de Savoie dans le nord-ouest de la péninsule italienne et l'avènement en 1381 d'une nouvelle maison comtale en Provence (la seconde maison d'Anjou) débouchent sur une crise majeure et une guerre civile qui déchirent cette principauté. En 1386, les communautés de la vallée de l'Ubaye, refusant l'autorité de Louis I^{er} d'Anjou puis de son fils Louis II, se rallient au comte de Savoie. Jusqu'en 1713, la zone à l'est des montagnes de Seyne et de Saint-Vincent passe sous domination savoyarde. Devenue viguerie de Barcelonnette incluant les hautes vallées du Var et de la Tinée ainsi que la Valle Stura, elle est administrée depuis Nice parmi les « Terres neuves de Provence » du comte puis duc de Savoie.

À la fin du Moyen Âge, les archevêques d'Embrun sont passés dans l'orbite des dauphins et rois de France mais ne parviennent plus à gouverner efficacement ni leur province ni leur diocèse, écartelés entre principautés hostiles.

LA VILLE SELON LES CADASTRES DE 1452 ET 1666

Élisabeth Sauze, archiviste-paléographe, conservateur du patrimoine, Service régional de l'Inventaire, Provence-Alpes-Côte d'Azur

Afin de financer les charges communes, les communautés urbaines ont élaboré dès la fin du Moyen Âge des livres où se trouvaient consignés les propriétés, les noms de leurs possesseurs et des informations permettant de déterminer les charges qui les grevaient. Ces premiers cadastres ne sont pas encore des plans mais ils recèlent quantité d'informations susceptibles de nous faire mieux saisir l'espace et la société urbaine.

LE PREMIER CADASTRE D'EMBRUN (FIG. 24)

Le plus ancien livre-terrier ou cadastre d'Embrun, issu des archives de la commune, occupe quatre gros volumes. Les trois premiers, cotés CC 26 et datés de 1452 (fig. K), contiennent l'enregistrement des biens fonciers imposables en toutes circonstances, c'est-à-dire ceux des propriétaires laïques et ceux que les ecclésiastiques détiennent à titre privé, par héritage ou par achat. Les propriétés décrites dans le quatrième volume, coté CC 27, constituent le patrimoine foncier des bénéficiaires ou charges ecclésiastiques, prébendes* canoniales, cures, chapellenies et confréries, que l'administration communale mettait à contribution dans certaines circonstances, en particulier pour la défense de la ville. Ce dernier volume ne porte pas de date mais son écriture et les noms de personnes qu'il contient permettent de situer sa rédaction à une date très proche de 1452. Les trois autres tomes, en revanche, malgré le chiffre inscrit sur la page de titre, n'ont pas été écrits au même moment. Ils résultent de la copie, réalisée en 1610, d'un original aujourd'hui perdu.

Leur rédaction mêle aux données du cadastre de 1452 les mutations de propriété intervenues entre-temps, elles-mêmes augmentées, dans les marges et les blancs intercalaires, de nouvelles modifications enregistrées jusqu'à la date de la copie. Pour éviter les frais d'une réfection totale, la communauté s'est contentée durant plus d'un siècle de remanier l'ancien terrier, qu'il a fallu copier pour pallier l'usure et le manque d'espace, sans néanmoins toucher au volume des biens ecclésiastiques dont la teneur restait inchangée. Tel quel, et malgré les difficultés d'utilisation liées à son mode de rédaction, le cadastre de 1452 livre une image assez complète de la ville. Il ne faut pas en attendre un grand degré de précision. La toponymie urbaine, pauvre, reste souvent omise. Les rédacteurs ne localisent les parcelles que par les noms des propriétaires voisins, le plus souvent sans orientation, et ne donnent aucune estimation de superficie.

LE SITE

Embrun est assis sur une plate-forme naturelle, que délimite, au sud, une falaise de plusieurs dizaines de mètres de hauteur, dressée au-dessus du lit de la Durance. De vigoureux escarpements dominant, à l'ouest, le vallon du torrent de Marigny et, à l'est, celui du torrent de Charance. Un isthme étroit, à l'extrémité nord, rattache le site au coteau intermédiaire. C'est à cet endroit que s'ouvre l'une des principales portes de la ville, en direction de la haute vallée de la Durance et que passe un canal dérivé du torrent de Charance, le béal de Chafueil, qui alimente les fontaines urbaines.



K - Cadastre de 1452 : fin de la déclaration des héritiers de Sandronus et début de celle du donzel Raymond, juriconsulte, pour divers biens. Gap, Arch. dép. Hautes-Alpes, CC26, f. 290v-291

© Arch. dép. Hautes-Alpes

À l'intérieur du périmètre ainsi défini, le sol n'est pas plan, mais accuse une dénivellée ascendante du nord au sud, dans laquelle il a fallu canaliser les eaux pluviales : une retenue, « le lac », aménagée entre l'archevêché et l'église Saint-Vincent, et un canal, le béal de Malcrozet, qui traverse d'est en ouest les quartiers de Saint-Martin et de Sainte-Cécile. Le relief a dicté le développement de l'agglomération depuis la partie supérieure, à l'extrémité sud, et le tracé sinueux de l'axe majeur, la rue Droite, qui relie la porte du Saint-Esprit (porte de Gap) à la porte Saint-Marcellin (porte de Briançon). Cet appellatif de rue Droite, très commun, s'attache à la voie, quel que soit son tracé, qui traverse de part en part une agglomération. Les fortifications suivent au plus près les crêtes d'escarpement de la plate-forme. De la première enceinte subsiste tout le front méridional et une porte ouverte à l'ouest sur la route de Gap, la porte Gaillarde. La seconde enceinte, ici figurée, diffère évidemment de l'ouvrage que montrent le dessin de François de Belleforest en 1575 (fig. 26, p.43) et la vue cavalière de Christophe Tassin en 1634 (fig. 28, p.44). Le tracé de ce dernier passe loin en contre-bas dans le vallon, il ne pourrait servir d'appui aux nombreuses maisons que le cadastre de 1452 montre adossées au « barri* » et prend appui sur quatre tours qu'ignore le même cadastre.

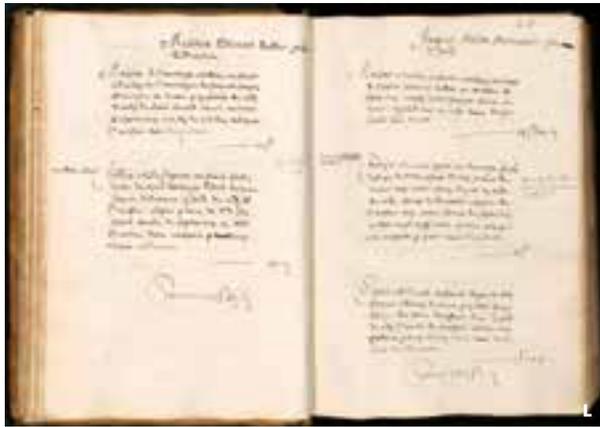
La ville est partagée entre huit paroisses, dont les limites, loin de suivre les rues, traversent des îlots et même certaines maisons. Le tissu bâti, dense le long des axes principaux du centre, laisse place à de nombreux jardins et même quelques pièces de labour et de verger sur les marges.

LES PAROISSES EN 1452

NOTRE-DAME

La paroisse Notre-Dame s'étend à la pointe sud-ouest de la ville entre la cathédrale à l'est, la maison de Chanonge au nord et le mur de la première enceinte au sud et à l'ouest. Elle comprend en tout 42 maisons, onze granges* et écuries, un cellier et sept casaux* accompagnés d'un verger et de vingt jardins, le tout regroupé en cinq îlots dont le principal occupait l'emplacement plus tard recouvert par le séminaire et le collège des Jésuites. Le quartier inclut le cimetière qui jouxte au sud la cathédrale. Il regroupe la maison de Chanonge, qui sert aux réunions des chanoines*, au stockage des denrées (grains et vin) provenant des dîmes* et des propriétés rurales du chapitre et aux distributions de ces denrées régulièrement allouées aux mêmes chanoines*. Ceux-ci logent dans des maisons séparées, éparpillées dans le même quartier, à commencer par celles du prévôt, en face du portail ouest de la cathédrale, et du précenteur, immédiatement au sud. Une vingtaine d'autres clercs, chapelains ou curés ont ici leur demeure, neuf laïcs seulement y résident.

La paroisse Notre-Dame a pour annexe la plate-forme triangulaire qui forme l'angle sud-ouest de la ville. Cet espace encore rural, partagé entre trois pièces de labour, un verger et douze jardins où s'élèvent seulement deux granges*, une étable, un colombier et deux casaux*, se trouve à l'extérieur de la première enceinte, qu'il longe au nord, mais les surplombs qui forment ses autres côtés le protègent encore efficacement.



L - Cadastre de 1666 :
maison avec jardin et autre
jardin d'Étienne Disdier,
prêtre et bénéficiaire ; maison
près de la Grand rue, champ
et vigne de Jacques Martin,
menuisier. Gap, Arch. dép.
Hautes-Alpes, CC40,
f. 25v-26
 © Arch. dép. Hautes-Alpes

SAINTE-CÉCILE

Immédiatement au nord-ouest de la paroisse Notre-Dame, la paroisse Sainte-Cécile s'étend jusqu'à la porte Gaillarde (porte de la première enceinte) et dispose ses 33 maisons avec une boutique, quinze granges*, quatre casaux* et huit jardins le long de trois rues parallèles (actuelles rues Émile Guigues, Sainte-Cécile et Savine). Elle contient deux lieux de culte, l'église Sainte-Cécile avec son cimetière et l'église Saint-Léger (proche au sud de la précédente) ainsi que l'hôpital du Saint-Esprit.

SAINT-HILAIRE

Logée dans l'angle nord-ouest, la paroisse Saint-Hilaire regroupe, entre l'église de ce nom et la porte du Saint-Esprit, 46 maisons, pour la plupart petites et de faible valeur, 29 granges*, quatorze casaux* et deux jardins. Là résident plusieurs artisans, en particulier un tanneur qui trouve l'eau nécessaire à son activité dans le béal de Chafueil qui traverse le quartier avant d'aller rejoindre le torrent de Marigny, en contre-bas à l'ouest.

SAINT-DONAT

La paroisse Saint-Donat s'étend au nord de la rue Droite depuis le couvent des frères mineurs jusqu'à l'actuelle rue de la Tannerie. Outre l'église Saint-Donat entourée d'un cimetière, on y trouve une chapelle sous le vocable de Notre-Dame des Orts, une hôtellerie « de l'Ange » et un four. Le quartier, traversé de long en long par le béal de Chafueil, est densément bâti : 75 maisons, trois boutiques, 43 granges*, trois celliers*, onze casaux* et

seulement trois jardins. Dix bâtiments au moins prennent appui sur le mur de la seconde enceinte.

SAINT-MARCELLIN

Au débouché de la porte du même nom, la paroisse Saint-Marcellin couvre toute la partie nord-ouest de la ville, incluant l'église de ce nom, le couvent des frères mineurs, l'hôpital supérieur et la porte de Planiol, que précède un escalier. 49 maisons, trente granges* et six casaux* se pressent le long des rues et autour de la place aménagée devant l'église et la porte, ne laissant place qu'à un seul jardin.

SAINT-PIERRE

La plus grande paroisse de la ville enjambe la rue Droite (rue Clovis Hugues) et s'étend à l'est jusqu'à la rue Neuve (rue Victor Maurel), au nord jusqu'à l'actuelle rue Caffé et au sud jusqu'aux actuelles rues des Aires et du Centre. La grande place actuelle n'existe pas encore en 1452 : d'après une addition au cadastre, cet espace libre aurait été aménagé en 1580 par la démolition de l'église et des maisons qui l'entouraient. L'église et le cimetière en occupent le centre, entre deux petites rangées de maisons circonscrites par des ruelles en arc de cercle, vestiges peut-être de la voirie rurale des débuts. Pas moins de 110 maisons, dont l'hôtel de ville (« consolatus ») et onze boutiques jalonnent ce quartier au caractère bourgeois et commerçant très marqué, sauf sur les marges septentrionale et orientale où l'on trouve une trentaine de bâtiments agricoles (19 granges*, deux écuries, un cellier* et un colombier), trois casaux* et quatre jardins.

SAINT-MARTIN

Au centre de la ville, la plus petite des huit paroisses, aligne 26 maisons avec une boutique, deux celliers* et cinq granges*, de part et d'autre de la rue Droite, à l'endroit où elle fait un coude. Un ajout signale la démolition en 1471 de l'église et de plusieurs maisons contiguës pour créer la place Saint-Martin. L'église de ce nom décrite par le cadastre de 1666 (fig. 25) – un volume voûté que surmontent les étages d'une maison – en serait donc soit un vestige, soit un second état déplacé vers le nord.

SAINT-VINCENT

Au nord et à l'est de l'archevêché, la paroisse Saint-Vincent groupe deux hôtelleries, l'une dite de la Cloche (« albergaria de Campana »), l'autre de Saint-Georges, et 17 maisons, au nord de l'église de ce nom, le long des rues qui vont vers Notre-Dame et vers Saint-Pierre. Au sud, 24 bâtiments agricoles, trois casaux* et onze jardins entourent une pièce d'eau (« lacum ») à usage commun.

LE PALAIS DU DAUPHIN

Adossé au mur de la seconde enceinte, le palais delphinal est isolé. Des champs et des jardins couvrent la plate-forme triangulaire du quartier « sur la Roche » qui s'étend à l'est, quartier de verdure ponctué de deux colombiers et bordé, du côté de Saint-Vincent, par deux granges* et trois casaux*.

LA VILLE EN 1666 (FIG. 25)

Le plan, ici proposé, résulte de l'analyse du cadastre-terrier rédigé en 1666, provenant des archives communales sous la cote CC 40.

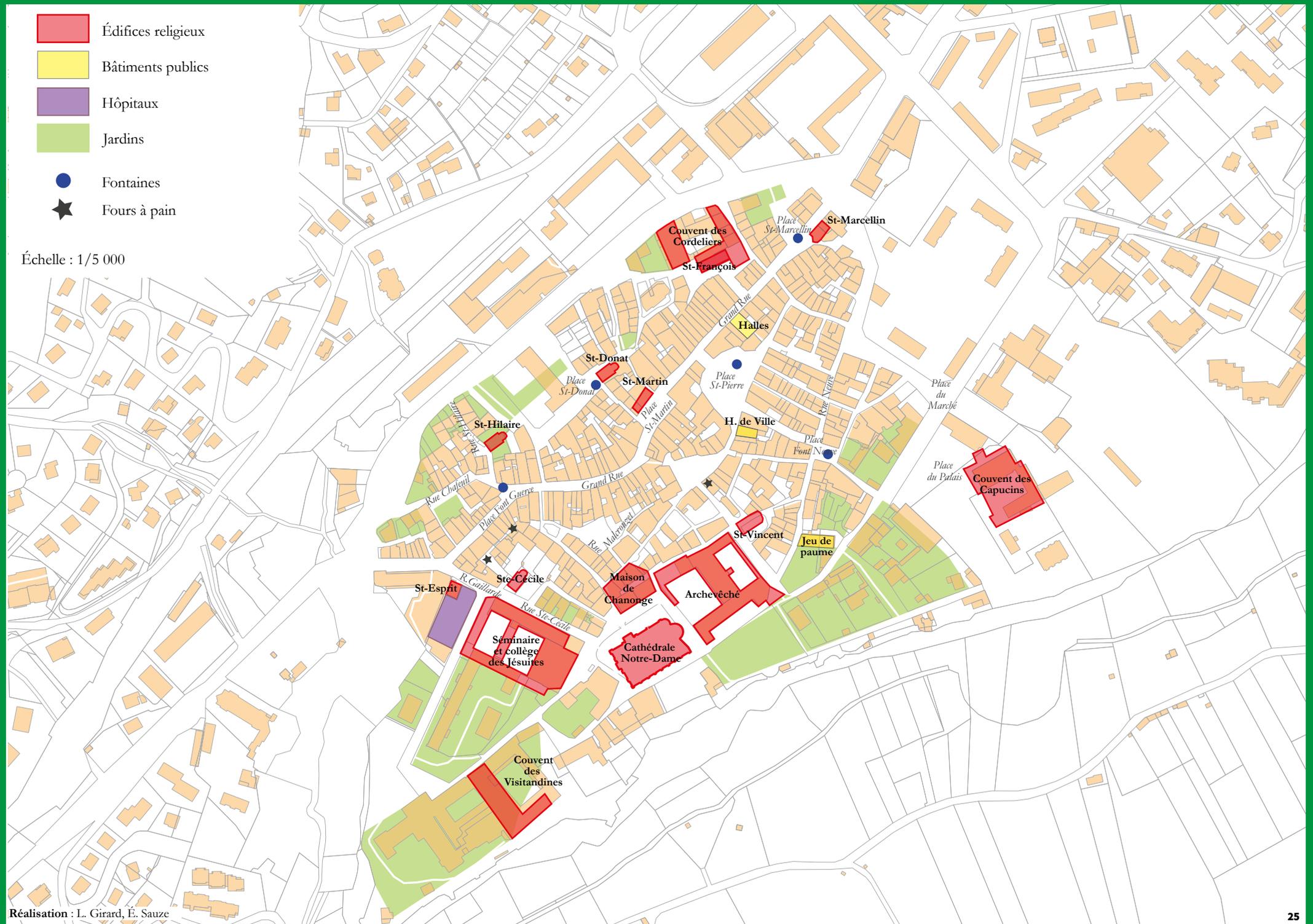
LE CADASTRE

Ce document (fig. L), le plus complet de la série pour les Temps modernes, comporte cependant des erreurs et des lacunes. Les biens ecclésiastiques, églises,

couvents et résidences de l'archevêque et du chapitre, n'y figurent pas. La toponymie urbaine est encore assez pauvre, la plupart des voies restent anonymes ou désignées par leur destination (rue allant à...). Les noms, alors utilisés, ont pour beaucoup disparu, comme la Grand rue (rue de la Liberté et rue Clovis Hugues), la rue Neuve (rue Victor Maurel), la place Saint-Pierre (place Barthelon). Les rédacteurs du cadastre situent avec une relative précision chaque propriété par rapport à ses voisines immédiates mais se trompent parfois dans l'indication de leurs possesseurs ou de l'orientation. Ils n'ont pas cherché à en estimer la superficie et la valeur fiscale donnée à chacune d'elles varie, non seulement en fonction de sa superficie, mais aussi de la hauteur et de la qualité des constructions qui s'y élèvent. Il s'avère donc difficile de restituer le découpage parcellaire qui paraît avoir subi de nombreuses modifications entre 1666 et 1812, date de confection du premier plan cadastral dit « napoléonien ». Les plans réalisés par les ingénieurs militaires dans le courant du XVIII^e siècle n'ont pas un degré de précision suffisant et leur apport se borne aux contours des îlots et à la localisation de quelques éléments non pris en compte par le cadastre-terrier, comme les cinq fontaines qui assurent l'alimentation en eau. Mais ces plans omettent le petit canal appelé béal de Malcrouzet, dont le cours suit la rue du même nom, qui sert probablement à l'évacuation des eaux pluviales dans un secteur densément bâti.

MAISONS ET RUES

La trame parcellaire de la ville d'Embrun comporte, en 1666 comme encore en 1812, de nombreux espaces non bâtis, cours, passages privés et jardins, dont ne sont ici figurés que les ensembles les plus vastes situés à l'extérieur des îlots.



Les bâtiments publics et religieux, non soumis à l'impôt, n'apparaissent qu'en négatif par les confronts des propriétés qui les entourent.

À la première catégorie appartient l'hôtel de ville, alors au sud de la place Saint-Pierre, qui est ultérieurement déplacé sur la rive occidentale de la même place (avant 1769). On ne voit plus que l'emplacement du palais delphinal rasé dans la première moitié du XVII^e siècle. La maison du gouverneur figurée sur les plans à partir de 1713 n'existe pas encore.

Les mêmes plans confirment la localisation, non seulement de la cathédrale et de l'archevêché (fig. N) encore présents aujourd'hui, mais encore des couvents des Cordeliers, des Capucins, des Visitandines et des Jésuites, ainsi que des églises paroissiales Saint-Donat, Saint-Vincent et Sainte-Cécile. Le cadastre signale encore un vestige, volume voûté recouvert par les étages d'une maison, de l'église Saint-Martin. De Saint-Pierre, de Saint-Hilaire et de Saint-Marcellin ne subsistent que les noms.

Des 473 bâtiments enregistrés, un peu plus des deux tiers (68,3 %) servent à l'habitation. Les maisons n'ont généralement qu'un seul propriétaire, sauf une trentaine, indivises entre deux ou trois personnes. Mais 25 particuliers possèdent deux logements, deux autres en ont trois, un quatre et un dernier, le chanoine Antoine Lambert, en détient huit. Les valeurs fiscales attribuées aux parcelles bâties, de 1 sou (12 deniers) à plus de quatre livres (960 deniers), suggèrent un large éventail de constructions, depuis les petites maisons basses de la périphérie jusqu'aux grands immeubles du centre, hauts de quatre à cinq étages et assortis de dépendances, propriétés des notables (treize nobles, 22 bourgeois, vingt ecclésiastiques, 27 hommes de loi : notaires,

avocats, juges et procureurs), quatorze agents de santé (deux docteurs en médecine, sept chirurgiens et cinq apothicaires).

LES ACTIVITÉS

De l'activité artisanale témoignent seulement les deux tanneries installées dans l'angle sud-ouest de l'agglomération. Le document ne signale pas les ateliers des 34 artisans établis dans la ville et occupés aux métiers du cuir (25 cordonniers, cinq selliers, deux gantiers), du textile (un tisserand, cinq tailleurs), du bois (cinq menuisiers), du métal (neuf forgerons, deux serruriers, un armurier et deux potiers d'étain), de la maçonnerie (quatre maçons) et de l'alimentation (un boulanger et un boucher). Le luxe n'a pas ici sa place, si l'on excepte la présence d'un peintre. Une vingtaine de marchands tiennent boutique sur les rives de la Grand rue et de la place Saint-Pierre, où la halle accueille les produits des jardins et des fermes du voisinage. La place du marché, logée un peu à l'écart dans l'angle nord-est, est sans doute réservée au commerce du bétail. Les habitants ont à leur disposition quatre fours à pain et un jeu de paume, tous privés.

Les bâtiments agricoles, granges*, étables et quelques rares écuries, disséminés surtout dans les zones périphériques, représentent 34 % des parcelles bâties, une proportion qui répond à celle des propriétaires sans profession indiquée, sans doute des paysans qui travaillent sur leurs propres terres ou celles des autres. Car peu nombreux sont les contribuables inscrits au cadastre qui ne possèdent, outre leur habitation, quelques parcelles de jardin, de vigne ou de terre.



M et M' - Embrun, rue Victor Maurel (anciennement rue Neuve), inscriptions placées sur les linteaux de maisons : 1545 (gravure en creux dans un cartouche, sur poutre de mélèze) et JHS V. O. 1556 (calcaire, bas-relief avec croix sur la traverse du H)
© Pays S.U.D., C. Clivio

N - Embrun, palais de l'archevêché, façade méridionale, fenêtres à traverse et meneau sur deux étages (XVI^e siècle), sondages 2004
© Pays S.U.D., C. Clivio



LA VILLE FRONTIÈRE LA PLACE-FORTE DU XVI^E AU XIX^E SIÈCLE

Christian Corvisier, historien de l'architecture et de la fortification, docteur en archéologie médiévale (Université de Paris I), laboratoire CESC, Université de Poitiers

Le présent chapitre évoque l'évolution de la place-forte d'Embrun et de ses défenses à partir du XVI^e siècle, époque à laquelle l'enceinte de la ville prend le statut de fortification d'intérêt public au service de l'État. Cette période dure jusqu'au déclassement et au démantèlement de 1880-1884. Elle est richement documentée à partir de 1692 par les archives du génie militaire conservées à Vincennes (Service historique de la Défense), peu exploitées pour Embrun jusqu'aujourd'hui.

L'HÉRITAGE DE L'ENCEINTE MÉDIÉVALE ET LES PREMIERS OUVRAGES BASTIONNÉS (1581-1615)

À la fin du XVI^e siècle, la ville d'Embrun, siège d'un archevêché, est devenue place forte d'intérêt national et objet de projets de fortifications bastionnées. Elle n'avait encore d'autres défenses que son enceinte médiévale (fig. 26), bâtie en plusieurs étapes en agrandissant l'enceinte primitive de la cité. La seigneurie sur la ville était partagée, au XIII^e siècle, entre l'archevêque et le dauphin de Viennois, comte d'Embrun. Après 1260, Guigues VII fit construire un palais delphinal dans le nouveau quartier du Planiol, au sud-est de la ville close. Son successeur Jean II y fit annexer en 1316 une tour d'enceinte dite du Planiol, qui, reconstruite, devint la « tour du palais », le donjon delphinal. Des travaux de reconstruction de l'enceinte sont attestés en 1360, financés par les habitants et le chapitre cathédral. Ils se continuent, non sans difficulté, jusque dans la décennie 1380 (fig. 22, p. 2). La construction de tours est signalée en

1381, notamment sur les fronts nord et nord-est. Remplaçant l'enceinte antérieure, la nouvelle muraille de ville était flanquée de onze tours, semi-circulaires ou carrées, à mâchicoulis, dont deux sur les portes de Guillestre à l'est et de Gap à l'ouest, en tout douze tours en comptant le donjon du palais, sur le front est. Le front nord était le plus densément fortifié, car dominé par le terrain naturel. Le front sud, retranché par la falaise abrupte dite « le Roc » surplombant d'environ 70 m la prairie alluviale bordant la Durance, se dispensait d'un véritable mur d'enceinte.

Dans son développement maximal, l'enceinte de la cité proprement dite adoptait un plan polygonal tendant à l'ovoïde, enveloppant de près l'ensemble cathédral au sud. Les extensions des XIII^e et XIV^e siècles, au sud-est et sud-ouest, confinant au Roc et évasées, ont déterminé, dans le tracé des fronts est et ouest de l'enceinte définitive, un angle rentrant, plus nettement marqué au front est. Il n'a jamais existé à Embrun que deux véritables portes de ville, nommées, aux Temps modernes porte de Gap (à l'ouest, ancienne porte du Saint-Esprit) et porte de Guillestre, puis de Briançon (au nord-est, ancienne porte Saint-Marcellin). Une poterne* existait dans l'angle rentrant du front est.



PREMIÈRE FORTIFICATION MODERNE

La première étape date de 1581. Il s'agit de la construction d'une petite citadelle* de plan centré étoilé, ordonnée par Charles de Lorraine, duc de Mayenne et amiral de France, chargé par Henri III de s'opposer aux protestants du Dauphiné. Bâtie sur l'enceinte au sud-est par les maîtres-maçons Jean de Varèse et Jean de La Tour, sous l'autorité du gouverneur ligueur Jean Aynard de Clermont-Chatte, cette citadelle incorporait l'ancienne tour du palais (fig. 27).

François de Bonne de Lesdiguières, chef des protestants du Dauphiné, fit prendre et occuper Embrun le 19 novembre 1585. Devenu gouverneur royal du Dauphiné à l'avènement de Henri IV, il y fit entreprendre des travaux de fortification dans les années 1589-1590. Ils consistaient en la construction d'un front de six bastions* à orillons*, formant un retranchement

à l'intérieur du front nord de l'enceinte médiévale, depuis la porte de Gap jusqu'à la porte de Guillestre incluse. Ces travaux furent réalisés par l'entrepreneur Guillaume Dioque, peut-être selon les plans de l'ingénieur Ercole Nigra. Ce retranchement bastionné bâti à l'intérieur d'un mur de ville conservé comme un avant-mur et ayant imposé la démolition de maisons et de deux églises, est un parti fort peu commun, sans doute justifié par la trop grande proximité des hauteurs du mont Guillaume au-devant du front nord.

26 - La ville d'Embrun en Dauphiné, gravure, François de Belleforest

La Cosmographie universelle de tout le monde, Paris, 1575



28 - Embrun, gravure, Les Plans et profils de toutes les principales villes et lieux considérables de France..., [Christophe] Tassin, géographe ordinaire, Paris, Melchior Tavernier, 1634, fol. 16

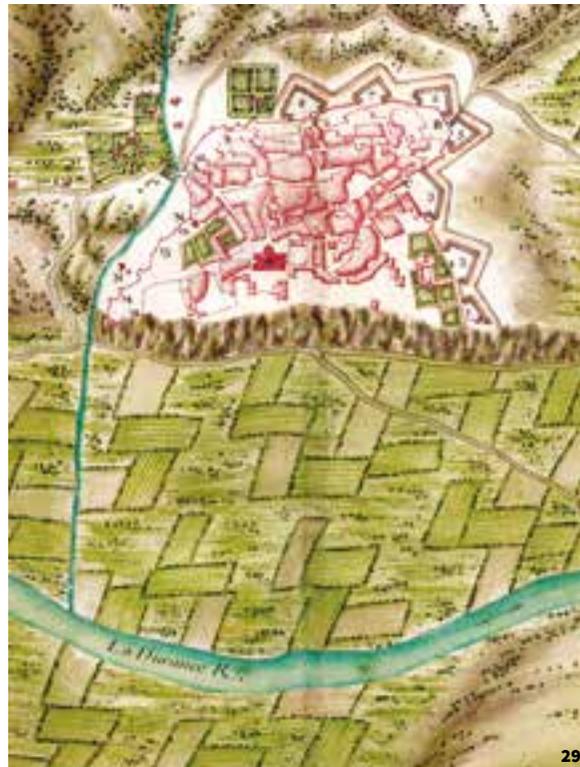
29 - Embrun avant le siège de 1692, plan aquarellé anonyme, Recueil des plans des places du royaume, provinces, en l'an 1693 (Paris, BnF, GE DD-458, 1 RES). © BNF

DEUXIÈME VAGUE DE FORTIFICATION

Entre 1600 et 1615 environ, fut construit un autre front bastionné, cette fois extérieur, avec fossé et chemin couvert. Il se composait, sur le même front nord, de quatre bastions* à orillons* deux fois plus vastes que ceux du retranchement intérieur, y compris devant la porte de Guillestre. Sur le front est, un bastion analogue enveloppait l'extérieur de la citadelle et un demi-bastion occupait l'extrémité sud. Un autre demi-bastion fut bâti, après les autres, dans l'angle rentrant du front est. Ces nouveaux bastions, directement appuyés au mur d'enceinte médiéval et complétés d'une grande demi-lune* asymétrique devant la porte de Gap et de deux demi-lunes à l'est, sont documentés par le plan d'Embrun de Christophe Tassin (fig. 28), publié en 1634. Cette gravure ne donne pas un état des lieux mais copie sans doute un plan de projet du début du siècle. Ces importants ouvrages avaient été construits sous l'autorité de Lesdiguières et de son parent Jean de Bonne, gouverneur d'Embrun de 1593 à 1626, certainement sur des plans de Raymond de Bonnefons, ingénieur du roi en Provence, Dauphiné et Bresse jusqu'à sa mort en 1607. Les travaux ont dû être achevés par son successeur Jean de Beins, auteur d'une vue panoramique d'Embrun en 1608.

En exécution d'un arrêt du conseil d'État de janvier 1633, la citadelle d'Embrun fut rasée, avec d'autres forteresses plus

anciennes du Dauphiné. En août de la même année, Louis XIII en attribua l'emplacement et les matériaux de démolition aux pères Capucins pour y fonder un couvent, effectivement construit dans la décennie 1647 dans l'enceinte, près de la gorge* du bastion est. Les plans d'Embrun aquarellés de la fin du XVII^e siècle montrent l'état de l'enceinte telle qu'achevée vers 1615, mais sans la citadelle remplacée par le couvent (fig. 29).



29



30

LE SIÈGE DE 1692 ET LES PROJETS DE VAUBAN

En juillet 1692, Nicolas de Catinat, commandant en chef de l'armée du roi, afin de prévenir une invasion en Dauphiné de l'armée du duc de Savoie, fit remettre d'urgence en état de défense la place d'Embrun, démunie et mal entretenue. Assiégée le 6 août, prise le 16, elle fut occupée jusqu'au 18 septembre, après quatre jours de démantèlement méthodique par la mine des bastions* et de portions de murailles (fig. 30).

RECONSTRUCTION

Dès le 9 décembre 1692, Sébastien Le Prestre de Vauban rendait un premier projet pour rétablir la fortification d'Embrun (fig. 31), tandis que les brèches des murailles commençaient à être rebouchées. L'illustré commissaire général des fortifications de Louis XIV, tenant Embrun pour « une des plus mauvaises places qui se puissent voir », prévoyait de ne conserver aucun des sept bastions démantelés des fronts extérieurs nord

et est, mais d'y substituer huit ouvrages plus petits, certains détachés, occupant des emplacements analogues ou décalés. Il proposait la destruction et reconstruction du front de la porte de Briançon (ex porte de Guillestre) en retrait de l'ancien, en ajoutant une tour bastionnée* en fer-à-cheval aux deux angles de ce nouveau front, une troisième sur le front nord, chacune munie d'une contregarde*, et en créant une demi-lune* devant la nouvelle porte.

30 - Plan d'Embrun en l'état que les ennemis l'ont laissé, 3 décembre 1692, signé Chapotot (Vincennes, SHD, 1VH765, n° 2)

© C. Corvisier, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général



31 - Ambrun, plan aquarellé du premier projet de Vauban, 14 décembre 1692

(Vincennes, SHD, 1VH765) © C. Corvisier, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général

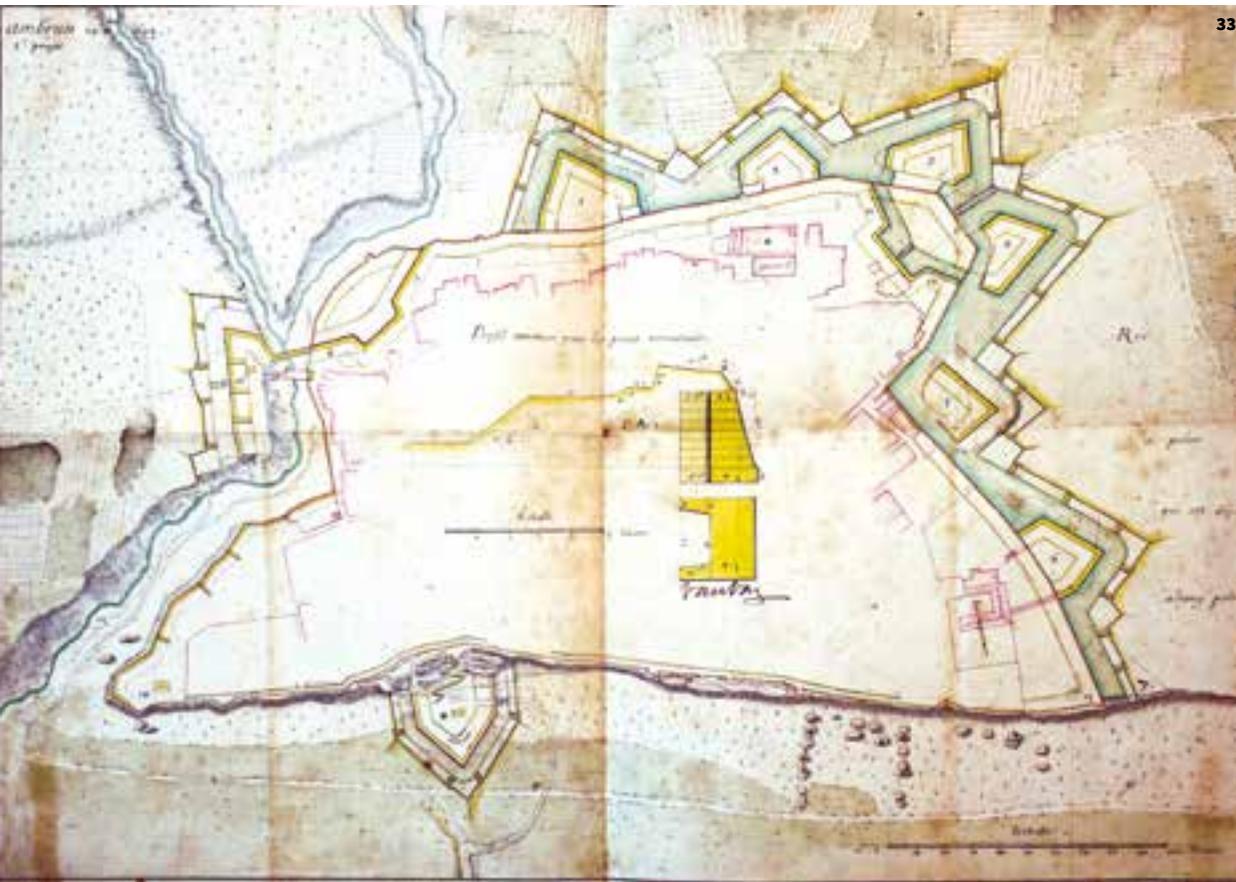


32 – Plan aquarellé du projet des tours bastionnées, signé Vauban, 14 décembre 1692 (Vincennes, SHD, 1VH765)
© C. Corvisier, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur – Inventaire général

33 – Ambrun, plan aquarellé du second projet de Vauban, 19 décembre 1692 (Vincennes, SHD 1VH765)
© C. Corvisier, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur – Inventaire général

Ce modèle de tour bastionnée (fig. 32) est le premier dessiné par Vauban pour une place des Alpes. Il en proposera d'autres de même plan mais plus imposantes en 1700 à Seyne et à Guillaumes. Il estimait que l'ancienne enceinte d'Embrun pouvait se conserver mais en la renforçant par l'adossement d'un épais rempart* de terre. Le bastion* des Capucins devait se réduire à un bastionnet* enveloppant

un « vieux bâtiment » (les restes de la tour du palais) à conserver pour en faire un magasin*. Le retranchement bastionné intérieur du XVI^e siècle était à détruire, excepté un segment à l'ouest, près de la porte de Gap, déjà en partie réparé. Les dehors* proposés, outre un chemin couvert plus élaboré que celui figuré sur la gravure de Tassin, étaient une redoute* en forme de demi-lune* en avant du front nord, le plus exposé,



33



34a – Vue extérieure de la porte de Briançon avant sa destruction en 1884
carte postale, vers 1910 (coll. part.)

34b – Vue de la porte de Briançon, côté ville et corps de garde, peinture, C. Rozan, vers 1870 (Embrun, coll. part.)
© Association de sauvegarde et d'études du patrimoine de l'Embrunais

en vis-à-vis d'une tour d'enceinte médiévale, le rétablissement de la « demi-corne » de la porte de Gap, et la construction d'une vaste demi-lune pentagonale, dite « des Prés », au sud, au pied de la falaise, accessible par un escalier taillé dans celle-ci. Cet ouvrage aurait desservi une communication stratégique de la place à la Durance, en défendant chaussée et pont par deux tours-réduits crénelés*, également intégrées au projet.

UN PROJET RÉVISÉ

Dès le 19 décembre, sans doute invité à plus de mesure par le secrétaire d'État à la guerre Michel Le Tellier, Vauban rédigeait un second projet (fig. 33) revu à la baisse, sans tours bastionnées, et en réemployant les masses terrassées des bastions antérieurs, les revêtements* étant à rétablir en améliorant un peu le tracé. Il n'y est plus question de reculer le front de la porte de Briançon mais de rétablir à neuf, à l'arrière, un segment de l'ancien retranchement intérieur démantelé du XVI^e siècle, encadré de deux demi-bastions. La redoute nord n'est plus prévue, mais la demi-lune des Prés l'est toujours. Des bâtiments militaires sont proposés dans le principe, dont une caserne près des Capucins, mais non dessinés ni détaillés.

L'exécution de certains articles de ce second projet était bien avancée le 25 septembre 1700 lorsque Vauban présenta à Le Tellier une addition « plus étendue et plus parfaite », surtout s'agissant des bâtiments militaires : un magasin à poudre avait été bâti vers 1695 au sud des

Capucins et, à l'ouest du couvent, avait débuté la construction d'une caserne. Trois autres étaient prévues à l'arrière du front nord, et surtout de la porte de Briançon, ainsi que deux pavillons d'officiers, ce qui excluait l'idée du retranchement intérieur en ce point. Un petit arsenal était proposé près des Jésuites, à l'ouest de l'enceinte, ainsi qu'un magasin à poudre semblable à celui réalisé. La porte de Briançon, alors en cours de construction, se conformait à un modèle monumental et symétrique, avec grand corps de garde au revers incluant le logement du major, modèle représentatif des places-fortes royales contemporaines (fig. 34a et 34b). Le bastion* des Capucins était le seul qui comportât un cavalier*, lequel enveloppait le magasin ancien enterré, vestige de la tour du palais.



34 b



35

UNE IMPARFAITE ET LONGUE RÉALISATION

Les travaux déjà entrepris depuis plusieurs années selon le second projet Vauban furent poursuivis à un rythme lent dans les décennies suivantes, sous l'égide des ingénieurs militaires en charge des fortifications du Dauphiné. Tous ne furent pas menés à terme. La plupart des additions de 1700 (bâtimens militaires) ne sera jamais réalisée, pas plus que la redoute* nord, maintes fois représentée, et la demi-lune des Prés. La caserne du quartier des Capucins ne sera jamais complétée du pavillon d'officiers qui devait la terminer au nord et qui figure sur le plan-relief de la place réalisé en 1701 (fig. 35). Le rempart de terre adossé à l'enceinte fut achevé mais en partie discontinu du fait de la proximité de maisons particulières (front ouest) qu'on ne pouvait détruire.

À l'instar du plan-relief, la plupart des plans d'archives aquarellés du XVIII^e siècle figurent davantage un état projeté idéal (fig. 36) plutôt que l'état des lieux (fig. 37).

DES PROJETS INABOUTIS POUR LES FORTIFICATIONS

En 1718, le projet de l'ingénieur Rémi Tardif propose quelques nouveautés, comme un bastionnet contre la tour médiévale à l'ouest du front nord, en plus de la redoute avancée, et le perfectionnement du front ouest de l'enceinte, au sud de la porte de Gap, par des banquettes* d'artillerie avec embrasures* dans le mur, destinées à couvrir les abords de cette porte de la ville. Cette amélioration sera représentée et réalisée en 1751, puis complétée et perfectionnée en 1774, sous l'autorité de l'ingénieur du génie Bernard Amable de Tournadre.

Pour l'essentiel, l'état de la place vers 1730 marque les limites irréversibles de la réalisation des projets de Vauban (fig. 38). La muraille d'enceinte du corps de place avait perdu progressivement son caractère médiéval, par l'adjonction de parapets sur cordon à créneaux* et embrasures* du modèle préconisé par Vauban, par renforcement des maçonnerie extérieures en talus et par dérasement et démolition de la plupart des anciennes tours.

De 1780 à 1790, l'ingénieur et capitaine du génie Gabriel Vallier de Lapeyrouse, né et mort à Embrun, était en charge des projets de cette place dont il fut directeur des fortifications, avant d'étendre cette compétence à l'ensemble des Hautes-Alpes de 1792 à 1796. On lui doit la construction à neuf d'un beau bâtiment militaire, le magasin aux vivres, édifié de 1788 à 1790 à l'ouest et parallèlement à la grande caserne.

Le 24 septembre 1791, Jean Claude Le Michaud d'Arçon, directeur des fortifications de Franche-Comté, co-rédigeait un mémoire sur Embrun, place de seconde classe, souffrant d'une situation très défavorable, mais utile comme premier dépôt pour les effets destinés aux grandes places des Hautes-Alpes. Il proposa, à la place de la redoute* nord jamais réalisée, un nouveau dehors plus ample et plus en avant, soit l'un des exemplaires de ce que les historiens de la fortification nomment une « lunette d'Arçon* », ouvrage-type de plan pentagonal avec réduit* de sûreté en forme de tour circulaire. Intégrée au projet de 1793, cette lunette* ne sera pas réalisée, à la différence de celle proposée simultanément à Mont-Dauphin.



36



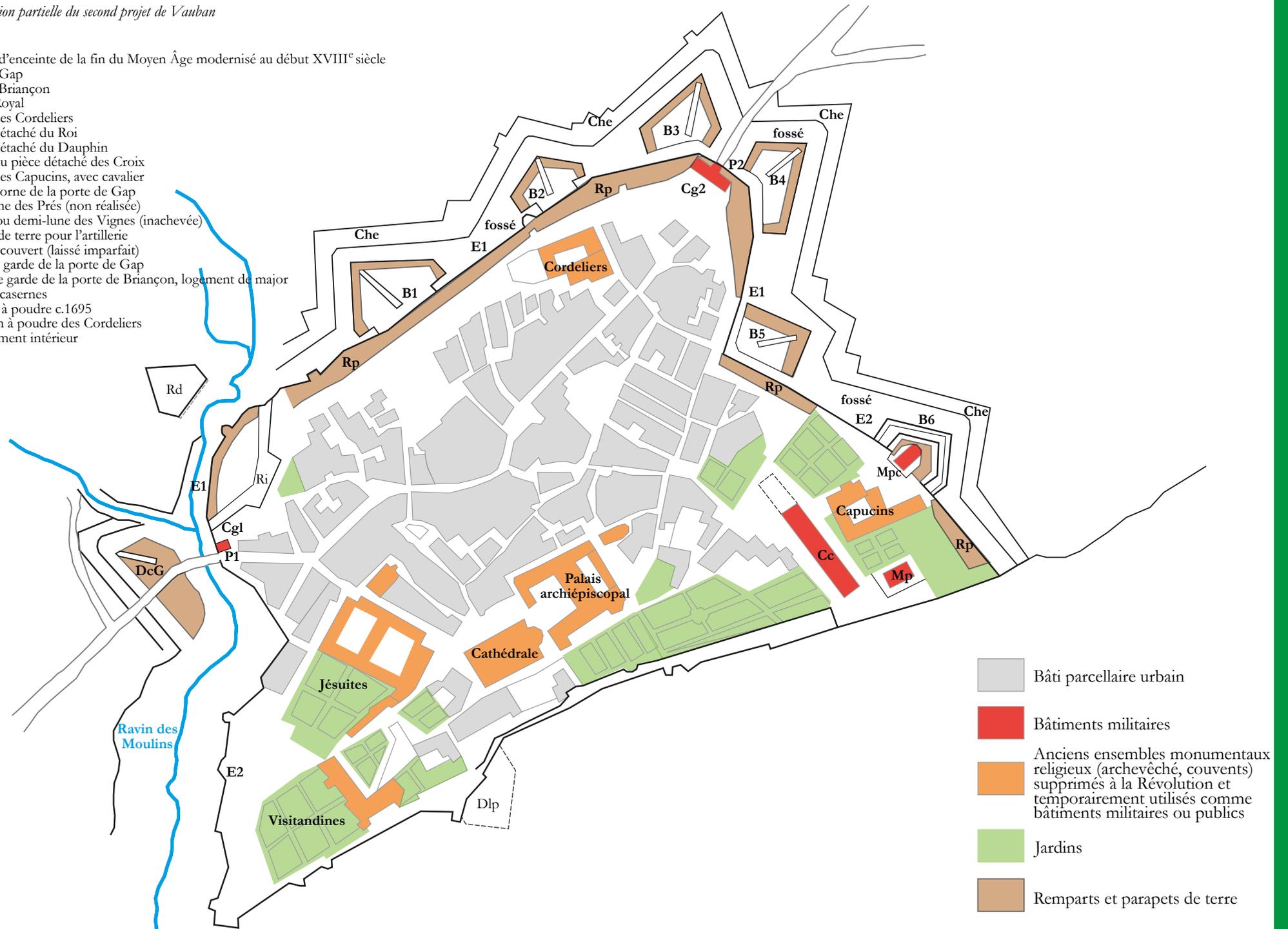
37

35 - Plan-relief d'Embrun, 1701, vue des fronts nord et est
© RMN-Grand Palais, René-Gabriel Ojéda

36 - Plan d'Embrun vers 1701 (projet), plan aquarellé anonyme, Recueil de plans de villes et de places fortes françaises et étrangères, t. I (Paris, BnF, ms fr. 6174)
© BnF

37 - Plan d'Embrun pour servir au projet de 1714, plan aquarellé anonyme (Vincennes, SHD, 1VH765)
© C. Corvisier, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général

- E1, E2 : mur d'enceinte de la fin du Moyen Âge modernisé au début XVIII^e siècle
- P1 : porte de Gap
- P2 : porte de Briançon
- B1 : bastion Royal
- B2 : bastion des Cordeliers
- B3 : bastion détaché du Roi
- B4 : bastion détaché du Dauphin
- B5 : bastion ou pièce détaché des Croix
- B6 : bastion des Capucins, avec cavalier
- DcG : demi-corne de la porte de Gap
- Dlp : demi-lune des Prés (non réalisée)
- Rd : redoute ou demi-lune des Vignes (inachevée)
- Rp : rempart de terre pour l'artillerie
- Che : chemin couvert (laissé imparfait)
- Cg1 : corps de garde de la porte de Gap
- Cg2 : corps de garde de la porte de Briançon, logement de major
- Cc : corps de casernes
- Mp : magasin à poudre c.1695
- Mpc : magasin à poudre des Cordeliers
- Ri : retranchement intérieur



Réalisation : L. Girard, © C. Corvisier

38 - Embrun, plan interprétatif de la place forte vers 1730, mis à l'échelle sur fond de plan géométrique actuel



39 - Détail du quartier militaire sud-est sur le plan général d'Embrun pour 1803, plan aquarellé, signé Rous La Mazelière (Vincennes, SHD, 1VH766)
© C. Corvisier, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général

40 - Plans et coupes du projet du bastionnet de la tour 34, 1840, plan aquarellé (Vincennes, SHD, 1VH769)
© C. Corvisier, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général

DE LA RÉVOLUTION AUX ANNÉES 1850 : LES BÂTIMENTS MILITAIRES ET LA MODERNISATION DES FORTIFICATIONS RÉAFFECTATION D'ENSEMBLES RELIGIEUX EN BÂTIMENTS MILITAIRES

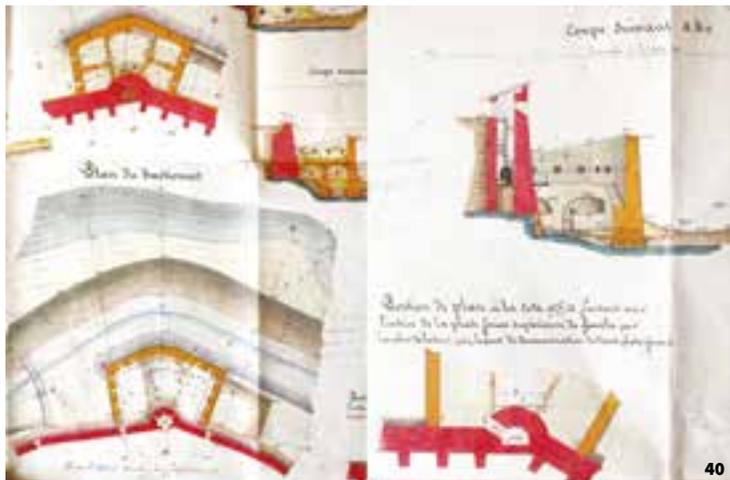
La principale amélioration apportée à la place forte d'Embrun durant la période révolutionnaire concerne l'accroissement des bâtiments militaires, du fait de l'opportunité de réaffecter à cet usage un ou plusieurs des établissements religieux réguliers intra-muros, supprimés à la suite du décret national du 13 février 1790.

En 1793, un hôpital militaire fut aménagé dans le couvent des religieuses de la Charité (devenu hôpital civil en 1829) et un casernement provisoire dans celui des Capucins. À partir de 1796, ce dernier, bien placé près de la grande caserne et du magasin des vivres, fut reconverti en pavillon d'officiers, à l'exception de sa chapelle,

aménagée en salle d'armes ou arsenal. Les travaux d'appropriation au pavillon d'officiers traîneront sous l'Empire, jusqu'en 1817. Le magasin des vivres fut complété en 1819 d'une arrière-cour close avec hangar et en 1822-1824 d'une manutention des vivres équipée de deux fours de 500 et 300 rations, aménagée en adaptant et complétant un

édifice contigu. L'ensemble des bâtiments ainsi regroupés au sud-est de l'enceinte, en comptant les deux magasins à poudre assortis d'une place d'armes au nord, permettaient de constituer un véritable quartier militaire (fig. 39).

Le ministère de la guerre racheta en 1833 le corps principal de l'ancien palais archiépiscopal et une partie attenante de l'aile sud, afin d'y établir une caserne. À la même époque, l'arsenal et ancienne église des Capucins fut partiellement transformé (façade, collatéral). En 1860, un abattoir municipal fut établi sous le rempart de l'enceinte nord, vers l'angle nord-ouest, dans une casemate* que le génie avait consenti à concéder à cet usage.



MISE AUX NORMES DES FORTIFICATIONS : LES BASTIONNETS

Les projets des années 1820 tendaient à corriger les imperfections de certains ouvrages conçus par Vauban mais incomplètement exécutés, telle l'organisation interne inachevée des bastions* et demi-lunes* 1 à 5, et en particulier leurs traverses* de capitale*, qui seront supprimées. En 1823, la portion du retranchement intérieur du XVI^e siècle au nord-ouest de l'enceinte, conservée et réparée en 1692, était dans un tel état de ruine qu'elle fut rasée. La question des dehors de ce secteur de l'enceinte, comportant l'unique tour médiévale conservée, fit à nouveau l'objet de plusieurs projets bien distincts à partir de 1826 et jusqu'en 1840, notamment une contrescarpe* à feux de revers avec communication en caponnière*, ou un bastion*, avec retour d'un projet de lunette* en 1833. C'est finalement un bastionnet casematé* proposé pour 1836 au pied de la tour qui sera validé et exécuté en 1840-1841 (fig. 40). À partir de cette date, le principe du bastionnet*, lancé par les chefs du génie De Ferrari et Dubard, sera repris par leur successeur Loppé pour l'appliquer aux bastions 1 à 4. Ces bastionnets*, établis à la gorge des bastions* existants, entraînaient la transformation de ces derniers en contregarde* (selon un principe rappelant le projet des tours bastionnées de Vauban), celles-ci comportant aussi

un flanc casematé. Ce projet ne sera finalement réalisé, de 1845 à 1852, que pour les bastions* 3 et 4 encadrant le front de la porte de Briançon (fig. 41).

Au front est de l'enceinte, le bastion des Capucins fit l'objet de perfectionnements importants en 1834, consistant à supprimer son cavalier*, à refaire ses parapets* d'artillerie et à adapter son magasin à poudre. Enfin, la partie sud du front ouest de l'enceinte, déjà perfectionnée en 1751 et 1774, fut réorganisée en 1836 et 1837 par de nouvelles batteries* d'artillerie sur un nouveau parapet de terre massé à l'arrière des murs (fig. 42). Par ailleurs, les courtines* furent couvertes par la mise en place de tenailles* de terre.

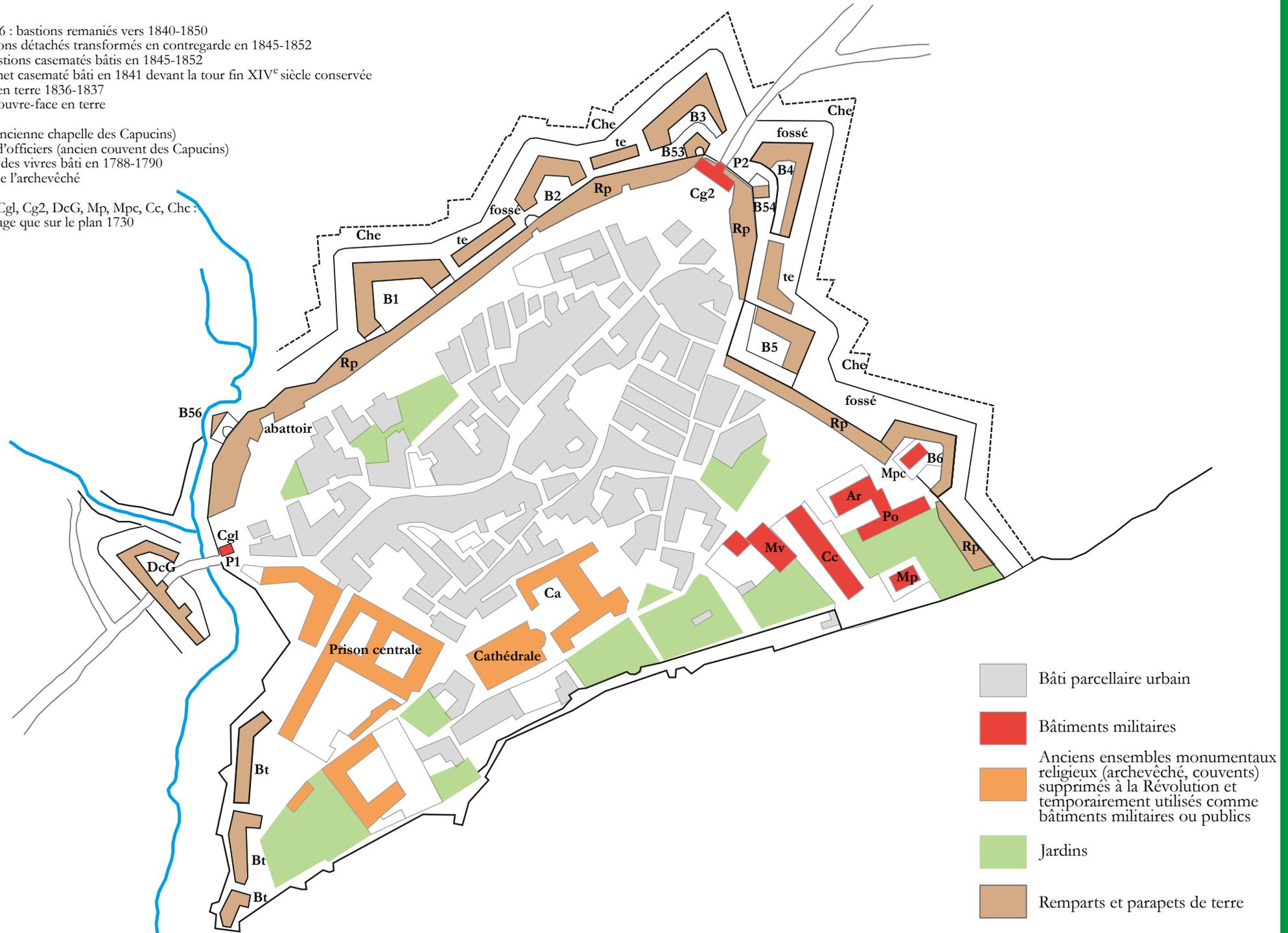
41 - Vue extérieure de la porte de Briançon, du bastion 3, du bastionnet 53, peinture, C. Rozan, vers 1870 (Embrun, coll. part.)

© Association de sauvegarde et d'études du patrimoine de l'Embrunais

B1, B2, B5, B6 : bastions remaniés vers 1840-1850
 B3, B4 : bastions détachés transformés en contregarde en 1845-1852
 B53, B54 : bastions casematés bâtis en 1845-1852
 B56 : bastionnet casematé bâti en 1841 devant la tour fin XIV^e siècle conservée
 Bt : batteries en terre 1836-1837
 te : tenailles couvre-face en terre

Ar : arsenal (ancienne chapelle des Capucins)
 Po : pavillon d'officiers (ancien couvent des Capucins)
 Mv : magasin des vivres bâti en 1788-1790
 Ca : caserne de l'archevêché

Pour P1, P2, Cgl, Cg2, DcG, Mp, Mpc, Cc, Che :
 même légende que sur le plan 1730



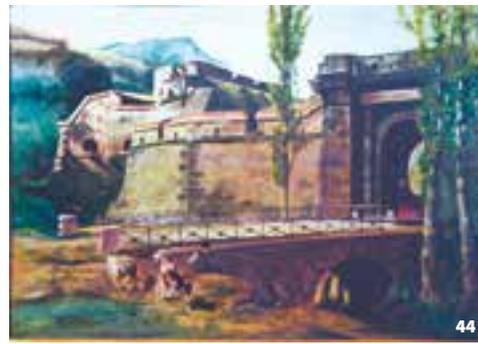
Réalisation : L. Girard, C. Corvisier

42 - Embrun, plan interprétatif de la place forte vers 1860, mis à l'échelle sur fond de plan géométrique actuel



43 – Vue de la courtine à l'ouest du front nord en cours de démolition vers 1883 avec le bastionnet 56 et la tour médiévale
carte postale, vers 1910 (coll. part.)

44 – Vue extérieure de la porte de Gap et du bastionnet 56, peinture, C. Rozan, vers 1870 (Embrun, coll. part.)
© Association de sauvegarde et d'études du patrimoine de l'Embrunais



45 – Vue du quartier militaire sud-est, caserne XVIII^e siècle et magasin aux vivres 1790,
carte postale, vers 1930 (coll. part.)



46 – Courtine sud du front est et son fossé
© Fr. Pauvarel, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur – Inventaire général

47 – Façade du magasin à poudre du bastion des Capucins
© Pays S.U.D., C. Clivio

LA VILLE DE GARNISON (1880-1981) : DÉCLASSEMENT ET DÉMANTÈLEMENT DE L'ENCEINTE

Le projet de loi relatif au déclassement de la place-forte d'Embrun fut examiné lors de plusieurs séances de la Chambre des députés et du Sénat, entre avril et décembre 1880. L'établissement du chemin de fer de Gap à Briançon avait précipité la décision, avec pour conséquence un démantèlement immédiat des anciennes fortifications, selon une convention passée dès juillet 1879 entre les ministères des travaux publics, de la guerre et des finances et la compagnie du Paris-Lyon-Méditerranée. Cette dernière se voyait attribuer trois hectares des terrains militaires, avec les matériaux provenant de la démolition des fortifications, à charge d'assurer les travaux, y compris les comblements des fossés et nivellements.

Cette première tranche, concernant le seul front nord, excluait les deux portes de ville et, à l'ouest, la portion d'enceinte où se trouvait l'abattoir, bientôt étendu au bastionnet casematé voisin (fig. 43). Elle était achevée en 1882, permettant la mise en service de la gare en juillet 1883. Cette même année et en 1884, le démantèlement de l'enceinte fut poursuivi à l'initiative de la Ville, par la démolition de la porte de Briançon et des deux bastions* 3 et 4 qui l'encadraient, et celle de la porte de Gap (fig. 44). La destruction des portes permettait de rectifier le tracé de la route nationale 94 dans sa traversée de la ville. En supprimant les contraintes du passage par le goulot des portes à pont-levis, cela permettait de dévier cet axe routier fréquenté au nord du centre-ville ancien, sur l'ancien chemin de ronde, transformé en avenue de la gare.

DE L'EXTENSION DES CASERNEMENTS AU DÉPART DE LA GARNISON

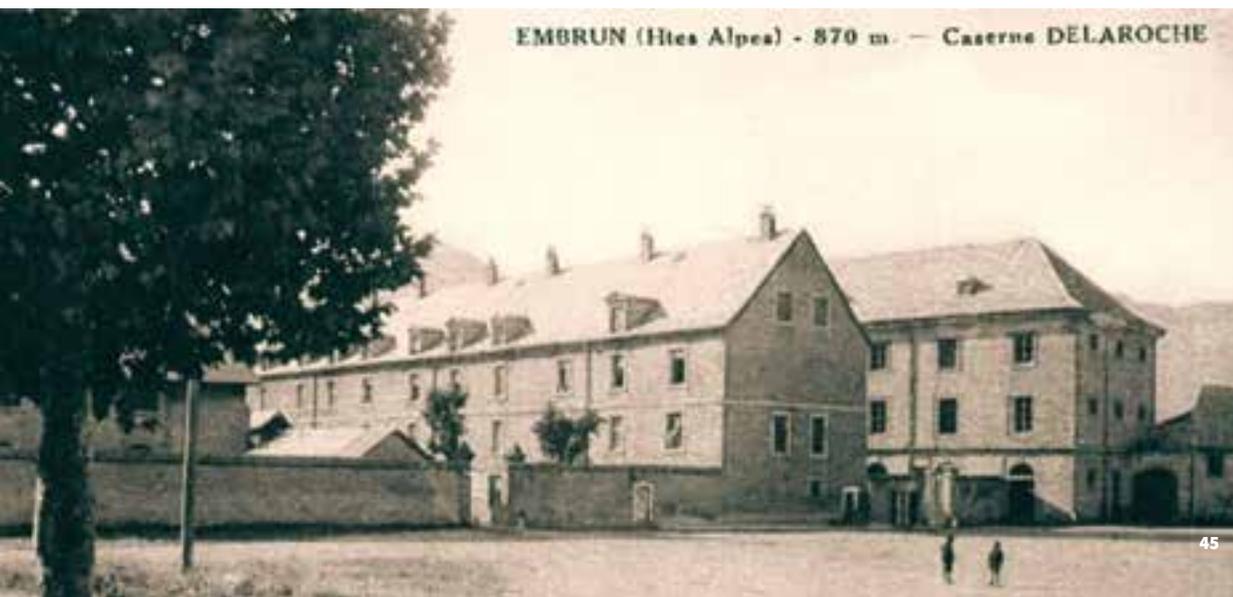
Parallèlement, le quartier militaire d'Embrun, au sud-est de la ville, était maintenu pour le logement de bataillons de chasseurs à pied en garnison à Embrun depuis 1875, devenus en 1888 bataillons de chasseurs alpins. Ils étaient logés dans la grande caserne, dans l'ancien magasin à vivres contigu (fig. 45), dans les bâtiments du pavillon d'officiers (ancien couvent des Capucins) et en centre-ville, dans la caserne de l'ancien archevêché. En 1893, à la suppression de la prison centrale (ancien collège des Jésuites), ses vastes bâtiments furent affectés aux casernements d'autres bataillons de chasseurs alpins amenés à séjourner en garnison à Embrun. Cette caserne prit le nom de Vallier-Lapeyrouse, celles du quartier militaire sud-est, ancien magasin des vivres inclus, furent nommées casernes Delaroché, et celle de l'ancien archevêché caserne Laharpe.

À la fin de la guerre d'Algérie, en 1962, la Défense nationale supprima Embrun de la liste des villes de garnison, ce qui souleva la question du devenir des anciens bâtiments militaires évacués, de leur reconversion ou de leur suppression. Le quartier militaire sud-est, ou caserne Delaroché, fut occupé par le 159^e régiment d'Infanterie Alpine jusqu'en août 1981. Après la fin de tout usage militaire, les services de la Défense libérèrent ce quartier en 1983 et le cédèrent à la Ville. La caserne Delaroché proprement dite, en dépit de sa longue histoire, fut définitivement rasée en 1992.

LES VESTIGES DE L'ENCEINTE ET LES BÂTIMENTS MILITAIRES SUBSISTANTS

Les démantèlements drastiques opérés entre 1881 et 1884 ont fait disparaître les deux portes de ville, la quasi-totalité du front nord de l'enceinte et la partie nord des fronts est et ouest avec leurs bastions. Il ne reste de ce qui fut un imposant ensemble fortifié que trois fragments discontinus encore significatifs, bien que très limités et plus ou moins mutilés ou dénaturés par des remaniements du xx^e siècle.

- À l'extrémité sud du front est, une longue courtine rectiligne conserve encore son parapet percé de créneaux doubles convergents et d'embrasures (fig. 46), et son rempart, avec de rares vestiges du bastion des Capucins (ou bastion 6) détruit. Le principal élément conservé de ce bastion est son magasin à poudre (fig. 47),





48

anciennement enveloppé par les parapets d'artillerie en terre des faces et des flancs. Sur le mur-pignon postérieur de ce magasin, dégagé par la démolition du bastion (fig. 48), une relique de tour médiévale semi-circulaire correspond à celle qui faisait saillie sur le corps quadrangulaire de la « tour du Palais », ancien donjon delphinal.

- À l'ouest du front nord, un segment des courtines situées entre la porte de Gap et le bastion 1, participant du coude nord-ouest de l'enceinte, conserve son parapet sur cordon de pierre percé de créneaux de fusillade simples ou doubles. La seule tour du xiv^e siècle de l'enceinte d'Embrun invariablement conservée depuis 1692 (cotée 34) est toujours en place sur ce tronçon (fig. 49) ainsi que le bastionnet* casematé qui l'enveloppe, bâti en 1840 (coté 56), avec sa poterne d'accès (souterrain voûté) passant sous le rempart adossé à la courtine*. C'est la présence de l'abat-toir de 1860, niché à proximité sous le rempart*, qui a permis à la tour et au bastionnet* devenu une annexe, d'échapper aux démolitions.

- Au sud du front ouest subsiste un segment d'enceinte avec embrasures* à canon de 1751 et 1774, au revers duquel étaient disposées les batteries* (disparues, cotées 33 et 35) aménagées en dernier lieu en 1836-1837.

- Toujours à l'ouest, des infrastructures de la partie nord de la demi-corne de Gap et de son fossé existent toujours. Elles ont été en partie dégagées des remblais de comblement de la deuxième moitié du xx^e siècle lors d'une opération archéologique en septembre 2019.

Indépendamment de l'enceinte, subsistent en ville deux bâtiments militaires par destination de l'ancien quartier militaire sud-est.

- Le magasin à poudre construit vers 1695, bien conservé (fig. 50), conforme aux normes de l'architecture militaire promue par Vauban, à un seul niveau voûté ; avec des contreforts et événements en chicane*, comparables à ceux de Briançon.

- Le magasin des vivres construit en 1788-1790, aujourd'hui appelé « La Manutention », grand bâtiment de plan rectangulaire, d'architecture modulaire, à sept travées de baies en façades, trois dans les murs pignons, avec rez-de-chaussée percé de portes fenêtres en façade est, deux étages carrés et un comble à croupes* revêtu d'ardoises. Le volume intérieur est divisé à chaque niveau en trois vaisseaux de sept travées par deux rangées de six piliers carrés de pierre de taille.

48 - Vestiges du bastion des Capucins avec son magasin à poudre, vue extérieure
© C. Corvisier

49 - La tour médiévale subsistante à l'ouest du front nord et les courtines attenantes, vues du bastionnet 56

© Fr. Pauvarel, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général

50 - Le magasin à poudre de 1695 et son mur d'isolement

© Fr. Pauvarel, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général



49



50

BANQUETTE D'ARTILLERIE : terrassement limité adossé au revers d'une muraille pour porter des canons.

BARRI : en provençal, mur, enceinte fortifiée.

BASTION : ouvrage de défense bas de flanquement adapté à l'artillerie adhérent à l'enceinte, terrassé et formé de deux faces et de deux flancs (plan pentagonal), d'un angle de capitale et de deux angles d'épaule.

BASTIONNET : petit bastion (différent d'une tour bastionnée parce que plus large que haut).

BATTERIE : groupe de pièces d'artillerie.

CAPITALE : angle saillant et axial d'un bastion.

CAPONNIÈRE : ouvrage bas en saillie dans le fond d'un fossé, casematé ou non, permettant la défense latérale de celui-ci, ou une communication à la contrescarpe, à un dehors.

CASAL /CASAUX : bâtiment d'un seul étage, parfois réduit à ses quatre murs et d'usage indéterminé.

CASEMATE : local voûté à l'épreuve des bombes, actif (avec embrasures) ou passif (logement de troupe) casematé.

CAVALIER : ouvrage bâti en superstructure et en retrait sur un bastion, sur une redoute, pour leur procurer un second niveau de défense.

CELLIER : bâtiment affecté à la fabrication et à la conservation du vin.

CENS : redevance fixe due par un tenancier à son seigneur.

CHANOINE : clerc vivant auprès de la cathédrale en assurant le service de la messe (sacrement) et de l'office (prière), aux côtés de l'évêque et l'aidant à gouverner son diocèse, ses églises et ses revenus. Les chanoines sont dirigés par un prévôt et par des dignitaires aux tâches spécialisés (sacriste pour l'organisation du culte, archidiacre pour l'administration, précenteur pour le chœur et les chants).

CHEMIN COUVERT : dehors continu assurant une circulation défensive d'infanterie autour de la contrescarpe du fossé, mis à couvert des tirs ennemis par un parapet.

CITADELLE : en fortification moderne, forteresse retranchée plus ou moins autonome implantée sur l'enceinte d'une ville-forte d'intérêt public pour héberger le siège du gouvernement militaire de la place et contrôler les contre-pouvoirs urbains.

CONTREGARDE : dehors dans un fossé, de plan en chevron couvrant les faces d'un bastion, d'un bastionnet, d'une tour.

CONTRESCARPE : limite extérieure du fossé d'une place, le plus souvent revêtue de maçonnerie.

CORNE (OUVRAGE À) : dehors encadré de deux demi-bastions ; la demi-corne de Gap est une sorte de demi-lune en forme de demi-bastion.

COURTINE : segment d'enceinte, remparée ou non, entre deux tours ou deux bastions.

CRÉNEAU : en fortification moderne et contemporaine, ouverture de tir adaptée au fusil, ménagée dans un parapet, un bâtiment, une caponnière, etc.

CROUPE : versant triangulaire terminant un toit à deux longs pans, au-dessus du mur-pignon.

DEHORS : ouvrage extérieur d'une enceinte bastionnée, isolé dans le fossé ou en avant du fossé.

DEMI-LUNE : dehors de plan pentagonal ou triangulaire, couvrant l'abord d'une porte ou d'une courtine.

DÎME : redevance versée au clergé et portant sur une part des productions agricoles ou artisanales, en théorie le dixième, destinée à l'entretien des paroisses et des prêtres.

DUUMVIR : magistrat municipal dans les villes romaines.

EMBRASURE : en fortification moderne et contemporaine, ouverture de tir adaptée au canon, ménagée dans un parapet ou dans un flanc de bastion.

ÉVENT EN CHICANE : fente de ventilation de la salle des poudres, traversant le mur en chicane.

EXEMPTION : privilège ne relèvant que du pape, ce qui soustrait l'exempté à la juridiction de l'évêque ou archevêque du lieu.

GORGE : face plate d'un ouvrage de flanquement d'une enceinte, tour, bastion ou d'un dehors de type demi-lune, corne, lunette.

GRANGE : bâtiment destiné à abriter le bétail, le fourrage et l'outillage agricole.

LUNETTE : dehors implanté à distance, hors l'emprise du fossé, en forme de demi-lune ou de plan hémicirculaire.

MAGASIN : bâtiment militaire dédié au stockage (de poudre, de vivre, d'artillerie).

ORILLON : saillie en hémicycle de l'angle d'épaule d'un bastion, couvrant les flancs, dits alors flancs retirés.

PARAPET : partie supérieure d'un ouvrage défensif (courtine, bastion, tour), en maçonnerie ou en terre, couvrant les défenseurs et servants d'armes, adaptée aux canons en batterie (parapet d'artillerie), ou à l'arme légère (parapet d'infanterie).

POTERNE : porte secondaire permettant des sorties logistiques, ou l'accès à des dehors.

PRÉBENDE : portion des revenus de la cathédrale, tirés d'églises ou de biens seigneuriaux, affectée à l'entretien et train de vie d'un clerc de la cathédrale, un chanoine, un chapelain, un prêtre bénéficiaire etc. Elle peut comprendre des biens immobiliers (demeure) et mobiliers (objets, livres).

REDOUTE : petit ouvrage d'artillerie satellite d'une place forte, assimilable soit à un fortin soit à un dehors distant, extérieur au fossé.

RÉDUIT : bâtiment casematé et défensif interne à un ouvrage (citadelle, batterie, dehors), pour loger des troupes.

REMPLOI : bloc ou mur réutilisé postérieurement, pour un usage différent de sa fonction première.

REMPART : haut et large terrassement continu rapporté à l'intérieur d'une muraille pour porter le canon et résister à l'artillerie adverse.

REVÊTEMENT : en fortification moderne, mur d'enveloppe des ouvrages terrassés ou remparés (bastions, courtines, demi-lunes) ;

SUFFRAGANT : se dit d'un diocèse ou évêque dépendant d'une province et de son archevêque.

TENAILLE : dehors bas en terre, revêtu ou non, bâti dans le fossé pour faire couvre-face devant une courtine.

TOUR BASTIONNÉE : tour d'époque moderne (plus spécialement d'époque Vauban), généralement casematée dont le plan évoque un bastion ou comporte un angle de capitale.

TRAVERSE : mur garde-corps ou banquette de faible hauteur, disposé sur un parapet d'artillerie de bastion, de courtine, pour abriter les canons et leurs servants ou les fantassins des tirs ennemis.

TUILEAU : béton composé de débris de céramiques, de tuiles et d'objets divers en argile cuite.

VALLAT : fossé, ravin.

VISITE : tournée d'inspection effectuée par un évêque dans son diocèse ou un archevêque dans sa province, afin d'examiner les situations matérielle de ses églises et spirituelle de son clergé et de ses fidèles.

BIBLIOGRAPHIE

SOURCES

Città del Vaticano, Arch. Apostolico Vaticano, Reg. Av. 230, fol. 109 ; Reg. Av 291, fol. 190.

Gap, Archives départementales des Hautes-Alpes, Arch. com. Embrun, AA 113, fol. 206-209, BB 37, CC 26 (cadastre de 1452), CC 40 (cadastre de 1666), 1FF 17, 1FF 57-58, II 23.

Gap, Arch. dép. des Hautes-Alpes, F 2175, G 1-3, G 26, G 184, G 187-189, G 229, G 268, G 272, G 493, G 764, G 771.

Marseille, Arch. dép. des Bouches-du-Rhône, B 288 ; 56H 4415-4417.

Vincennes, Service historique de la Défense, 1VH 765-1VH 772, archives de la place-forte d'Embrun, 8 cartons.

Atlas militaire d'Embrun, signé Bourcet, 27 avril 1775.

Grégoire de Tours, *La gloire des martyrs*, éd. Luce Pietri, Paris, 2020.

Registres et lettres des papes du XIII^e siècle. Les registres d'Innocent IV (1243-1254) : mss originaux du Vatican et de la B.N., éd. É. Berger, Paris, 1884-1919, n° 4114.

Registres et lettres des papes du XIII^e siècle. Les registres de Nicolas IV (1288-1292), éd. Er. Langlois, Paris, 1887-1893, n° 2620.

ÉTUDES

Bresc Henri, *La correspondance de Pierre Ameilh, archevêque de Naples, puis d'Embrun*, Paris, 1972, n°s 377, 378, 381, 382, 447.

Chemin René, *Rapport de prospection d'Embrun*, Service régional de l'archéologie, Région PACA, 1994 (dactylographié).

Chevalier Ulysse, *Regeste dauphinois. Répertoire chronologique et analytique des documents imprimés et manuscrits relatifs à l'histoire du Dauphiné, des origines chrétiennes à l'an 1349*, Imprimerie valentinoise, Valence-Vienne, 1912-1926.

Codou Yann, Pécout Thierry dir., *Cathédrales de Provence, La nuée bleue*, Strasbourg, 2015 (La grâce d'une cathédrale), p. 310-325.

Duby Georges, « Les seigneurs et la cité (Embrun, 1177) », *Provence historique*, t. 23 (1973), p. 94-98.

Fornier Marcellin, *Histoire générale des Alpes-Maritimes ou Cottiniennes et particulière de leur métropole Ambrun*, éd. Paul Guillaume, H. Champion, Paris-Gap, 1890-1892, t. 3, n°s 36/V, 43, 43bis/II-IV, IX-XIV, XVII et XXI, 49, 49/III.

Guillaume Paul, « Note sur les fortifications des Hautes-Alpes au XIV^e siècle », *Bulletin archéologique du comité des travaux historiques et scientifiques*, 1884, Paris, 1884, p. 211-298.

Hanne Olivier, « La cathédrale, lieu de représentation de l'autorité et enjeu de pouvoirs : les cas de Gap et d'Embrun entre le XI^e et le XV^e siècle », *Provence historique*, t. 65 (2015), p. 129-145.

Humbert Jacques, *Embrun et l'Embrunais à travers l'histoire*, Société d'études des Hautes-Alpes, Gap, 1972.

Lemé-Hébuterne Kristiane, *Stalles en Provence. Les stalles médiévales de la cathédrale Notre-Dame d'Embrun*, Valensole, 2021.

Nicolas Nathalie dir., *Provence-Alpes-Côte d'Azur, Hautes-Alpes, Embrun. L'Archevêché*, Rapport d'opération, diagnostic archéologique, INRAP, 2018 (dactylographié).

Nicolas Nathalie, *La guerre et les fortifications du Haut-Dauphiné. Étude archéologique des travaux des châteaux et des villes à la fin du Moyen Âge*, Aix-en-Provence, 2005.

Paravy Pierrette, *De la chrétienté romaine à la Réforme en Dauphiné. Évêques, fidèles et déviants (vers 1340-vers 1530)*, Rome, 1993.

Pécout Thierry « L'épiscopat au crible de la réforme dans les provinces d'Arles, Aix et Embrun au XII^e siècle », *Cahiers de Fanjeaux*, t. 48, *La réforme grégorienne dans le Midi (milieu XI^e-début XIII^e siècle)*, Privat, Toulouse, 2013, p. 343-392.

Pécout Thierry « Épiscopat et papauté en Provence : une refondation », *Cahiers de Fanjeaux*, t. 50, *Innocent III et le Midi*, Privat, Toulouse, 2015, p. 419-452.

Pécout Thierry « Le patrimoine des cathédrales : le grand essor des XII^e-XIII^e siècles », *Provence historique*, t. 66 (2016), p. 119-136.

Pécout Thierry, *Nécrologes de Provence et Dauphiné : Sainte-Croix de Châteauroux, Saint-Géraud d'Aspres, Sainte-Marie du Bourg de Digne, Saint-Léonce de Fréjus*, Paris, Paris, 2021.

Pécout Thierry « Le culte de Marcellin d'Embrun », à paraître.

Provence historique, t. 65 (2015), *La Provence, terre de cathédrales (1)*, actes du 57^e Congrès de la Fédération historique de Provence.

Provence historique, t. 66 (2016), *La Provence, terre de cathédrales (2)*, actes du 57^e Congrès de la Fédération historique de Provence.

Reynaud Patrick, *Rapport final d'opération. Îlot Théâtre II*, Inrap, 2013-2014 (dactylographié).

Roman Joseph, « Avant et après la prise d'Embrun par Lesdiguières en 1585 », *Bulletin de la société d'études des Hautes-Alpes*, 1914, p. 182-200.

Roman Joseph, « Embrun », *Revue du Dauphiné et du Vivarais (Isère, Drôme, Hautes-Alpes, Ardèche). Recueil mensuel, historique, archéologique et littéraire*, t. 2, 1878, p. 393-400.

Roman Joseph, « Statuts accordés à la ville d'Embrun par l'archevêque et le dauphin après la révolte de 1253 », *Bulletin historique et philologique du Comité des travaux historiques et scientifiques*, 1888, t. 1, Paris, 1888, p. 45-64.

Sauret Adrien, *Essai historique sur la ville d'Embrun*, Gap, 1860, n° 9, p. 500-504.

Thirion Jacques, « Notre-Dame d'Embrun », *Alpes romanes*, La Pierre-qui-Vire, 1980, p. 401-412.

Vandenove Jean, *Embrun, cité au passé prestigieux, 2000 ans d'histoire*, Embrun, 2000.

REMERCIEMENTS

Le Pays d'art et d'histoire S.U.D. remercie les partenaires de ce livret :

- L'INRAP a encouragé la synthèse de Lucas Martin et le partage d'illustrations.
- Le service régional de l'Inventaire général de Provence-Alpes-Côte d'Azur a permis les investigations de Christian Corvisier, en programmant l'inventaire de la place-forte d'Embrun. Il a également fourni gratuitement des images.
- Les Archives départementales de Gap ont mobilisé leur service de numérisation et ont prêté des clichés à titre gracieux.
- Le service de numérisation de l'Archivio di Stato de Turin a rapidement mis à disposition des chercheurs de nombreux documents.
- L'Association de sauvegarde et d'études du patrimoine de l'Embrunais a été à l'écoute des demandes dont le prêt d'illustrations.
- L'atelier Zen Arcade a su mobiliser toute son énergie pour une mise en page réactive.

Cet ouvrage a été soutenu par l'Union européenne par l'intermédiaire du programme Leader. Il s'intègre dans un projet à long terme de valorisation du patrimoine de l'ancien archevêché d'Embrun. Il se matérialisera par un Centre d'interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP), installé dans l'ancien palais des archevêques.

Ci-contre :
La cathédrale d'Embrun
et son portail nord, dit le Réal
©Alexandre Leroux, Arch. Dép.
Hautes-Alpes

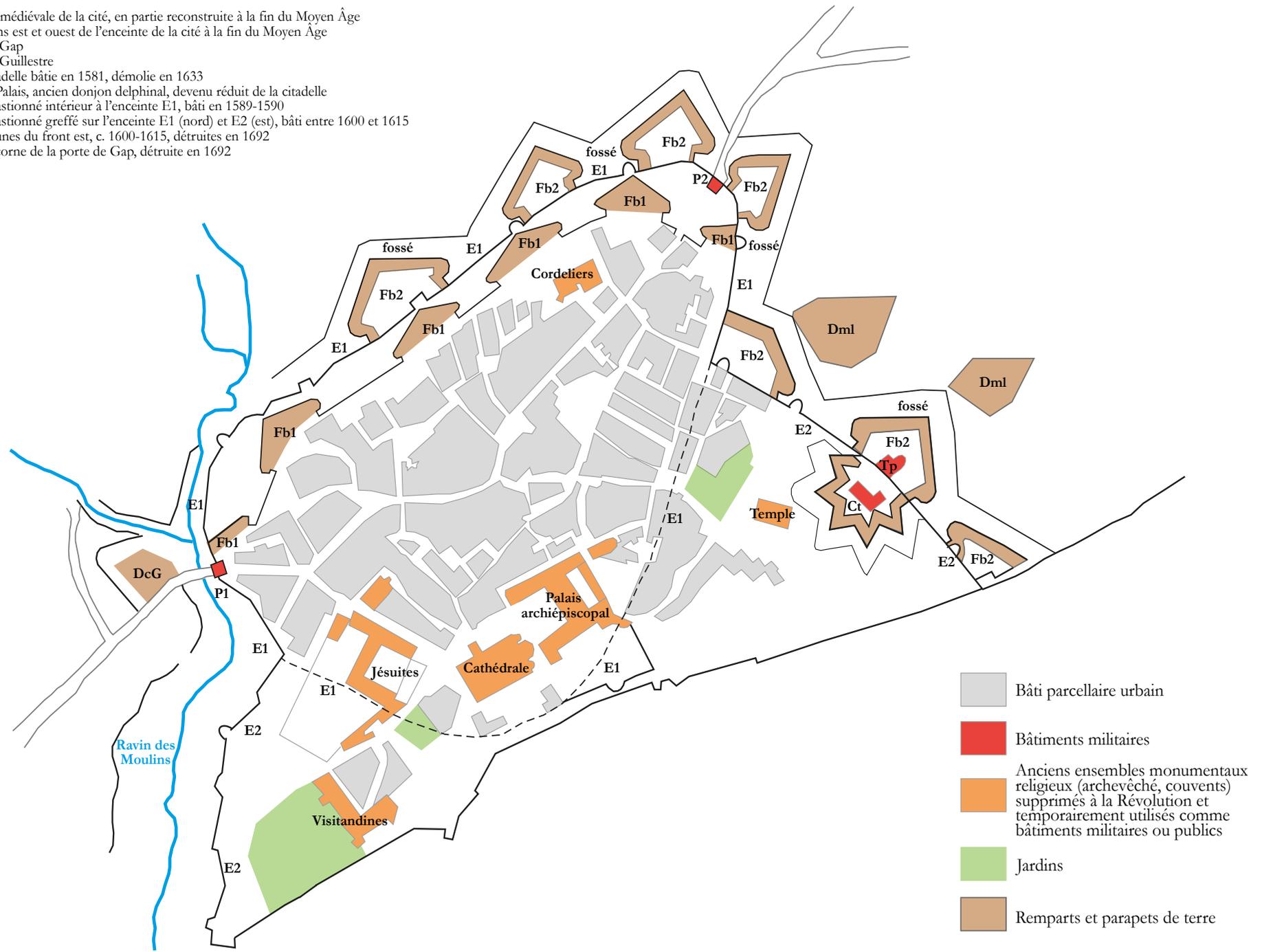
Maquette
Atelier Zen Arcade, Barcelonnette
d'après DES SIGNES
studio Muchir Desclouds 2018

Impression
Imprimerie de Haute-Provence,
La Brillanne

Édition 2021

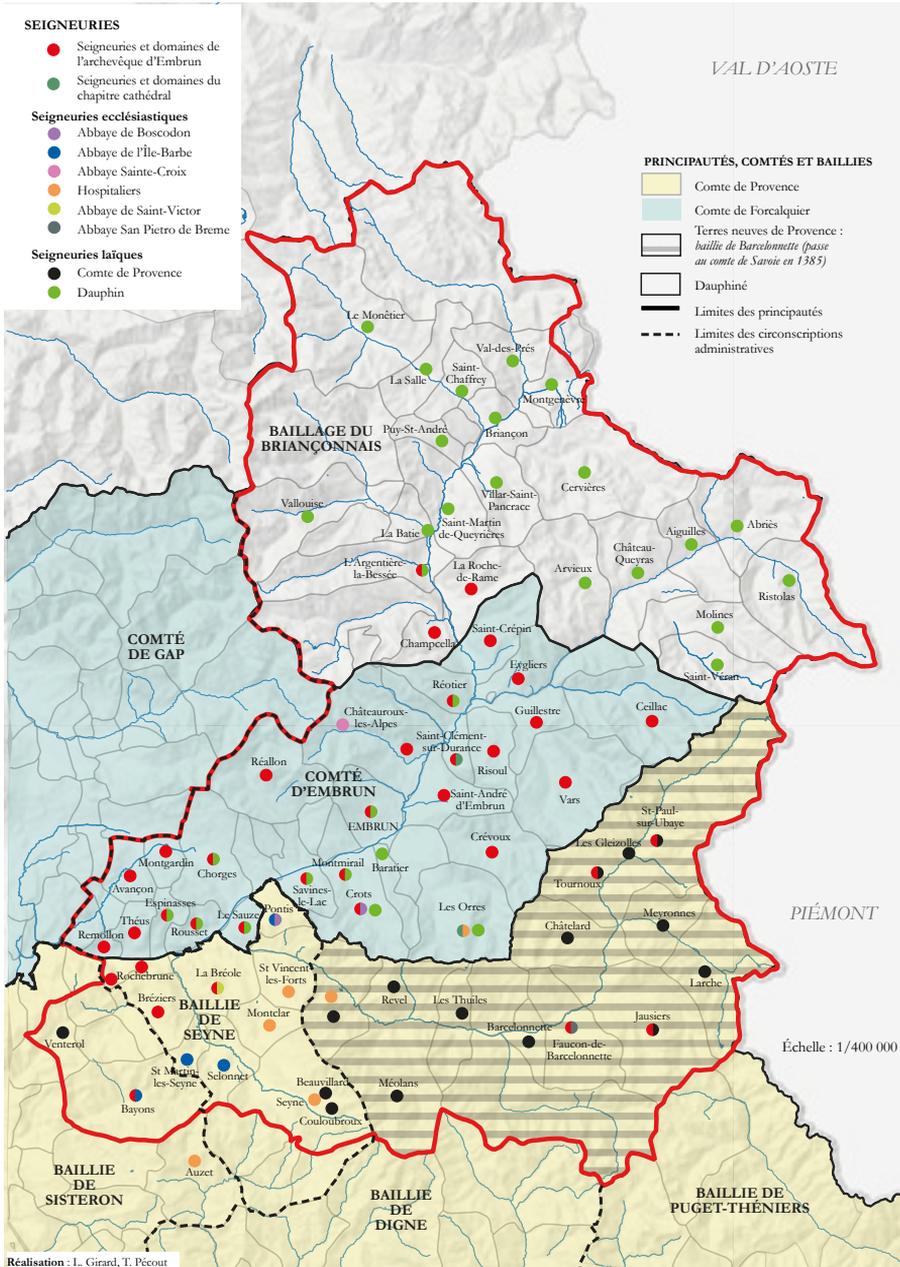


E1 : enceinte médiévale de la cité, en partie reconstruite à la fin du Moyen Âge
 E2 : extensions est et ouest de l'enceinte de la cité à la fin du Moyen Âge
 P1 : porte de Gap
 P2 : porte de Guillestre
 Ct : petite citadelle bâtie en 1581, démolie en 1633
 Tp : tour du Palais, ancien donjon delphinal, devenu réduit de la citadelle
 Fb1 : front bastionné intérieur à l'enceinte E1, bâti en 1589-1590
 Fb2 : front bastionné greffé sur l'enceinte E1 (nord) et E2 (est), bâti entre 1600 et 1615
 Dml : demi-lunes du front est, c. 1600-1615, détruites en 1692
 DcG : demi-corne de la porte de Gap, détruite en 1692



Réalisation : L. Girard, © C. Corvisier

27 - Embrun, plan interprétatif de la place forte vers 1630, mis à l'échelle sur fond de plan géométrique actuel



23 – Principautés, seigneuries ecclésiastiques et laïques dans le diocèse d'Embrun (XII^e- XIV^e siècle)

NOUS MICHEL PAR LA GRÂCE DE DIEU ARCHEVÊQUE D'EMBRUN, PRINCE ET TRICAMÉRIER IMPÉRIAL (..°) FAIT À EMBRUN EN NOTRE PALAIS DANS NOTRE APPARTEMENT PRIVÉ LE 3 DÉCEMBRE L'AN DU SEIGNEUR 1418 (..°).

Gap, Arch. dép. des Hautes-Alpes, G 3.

Le Pays d'art et d'histoire Serre-Ponçon Ubaye

Durance appartient au réseau national des Villes et Pays d'art et d'histoire depuis 2011. Il compte 30 communes réparties sur deux Communautés de communes (Serre-Ponçon et vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon). Ce service assure plusieurs missions patrimoniales :

- Connaissance et valorisation du patrimoine sur l'ensemble du territoire
- Promotion de la qualité architecturale, urbaine et paysagère
- Sensibilisation de tous à ce patrimoine et à ce paysage
- Mise en place d'un tourisme patrimonial et culturel

Piloté par l'animateur de l'architecture et du patrimoine, il organise de nombreuses actions pour permettre la découverte des richesses architecturales et patrimoniales du Pays par ses habitants, jeunes et adultes, et par ses visiteurs avec le concours de guides-conférenciers professionnels.

À proximité

Le Ventoux-Comtat Venaissin, la Provence Verte, bénéficient de l'appellation Pays d'art et d'histoire.

Arles, Briançon, Fréjus, Grasse, Hyères, Martigues, Menton, Nice, de celle de Ville d'art et d'histoire.

Publications

Ce document fait partie de la collection « Focus » du réseau VPAH. Il a été édité par le Pays d'art et d'histoire Serre-Ponçon Ubaye Durance.

Un « Focus » consacré à l'archéologie en Pays S.U.D. a été publié en 2018.

Renseignements

Pays S.U.D.

Les jardins du Réal
1, avenue Charles de Gaulle
05200 Embrun
Tél : 04 92 44 15 12
www.pays-sud.fr
patrimoine@pays-sud.fr

Retrouvez la programmation du Pays d'art et d'histoire S.U.D. dans les offices de tourisme.



SAIT INDIENNE SHILANG

